



VEREINIGUNG SCHWEIZERISCHER FUTTERMITTELFABRIKANTEN
ASSOCIATION SUISSE DES FABRICANTS D'ALIMENTS FOURRAGERS



Rapport annuel 2015

Table de matières

Avant-Propos	4
Entrevue avec Monsieur Roland Eberle, Président de la VSF	7
Politique agricole, législation, consultations	10
Le marché des aliments fourragers	16
Le marché des matières premières	25
Production agricole pour le marché et les prix	37
Association au cours de l'exercice écoule	40
Composition du Comité	41
Commissions	42
Secrétariat de la VSF	45
Rudolf Marti, Directeur de la VSF de 1984 à 2015	46
Liste des membres	48

Impressum

Layout: Corinne Wyssmüller

Texte: Christian Oesch

Photos: agrarfoto.com,

schneiderfoto.ch, Egli Mühlen AG,

Mühle Burgholz, Kunz Kunath AG

Impression: Schneider AG, Bern

Avant-Propos

Après l'Assemblée Générale du 3 juillet 2015 à Weinfelden, Rudolf Marti a entamé sa retraite bien méritée après 38 ans de loyaux services au profit de l'Association suisse des fabricants d'aliments fourragers. Avec lui, l'Association perd un collaborateur avec une connaissance approfondie de la branche, un spécialiste des réseaux, un battant, un brillant négociateur et travailleur impressionnant. Quelques mois plus tôt, Christian Oesch a reçu la confiance du Comité pour relever le défi et assurer la succession de Ruedi Marti. Après une période d'initiation de deux mois, il a repris l'entière responsabilité du Secrétariat de l'Association depuis début juillet 2015. Il jouit du soutien d'un Comité dynamique, lui-même largement soutenu, et peut compter sur une équipe compétente et expérimentée au Secrétariat.

L'abolition du cours plancher de 1.20 franc suisse pour un euro annoncée par la Banque nationale suisse vers la mi-janvier 2015 a fortement secoué l'économie suisse. En conséquence à cette décision, la Banque nationale s'est vue contrainte de freiner l'entrée de fonds en appliquant des taux d'intérêts négatifs. Alors qu'en automne le taux de change s'était stabilisé autour de 1.10 Fr/€, divers entrepreneurs ne croyaient plus en la place économique Suisse et ont délocalisé leur production vers les pays à l'est. Là où la concurrence a joué, les économies réalisées grâce au taux de change ont été répercutées sur les producteurs. L'agriculture suisse a partiellement pu profiter d'intrants à des prix plus intéressants. La réaction des consommatrices et des consommateurs ne s'est pas fait attendre non plus et s'est traduite par une aug-

mentation des achats effectués à l'étranger. Selon certaines estimations pour l'année 2015, le tourisme d'achat a dépassé pour la première fois le seuil des 10 milliards de francs suisses. A la fin de l'année, le terme «tourisme d'achat» l'emporte en tant que «maître-mot» suisse, reléguant au second plan le terme qui pourtant lui a donné naissance, à savoir le «choc du franc».

Comme les sondages, les pronostics et les spéculations médiatisés auront bientôt plus de valeur que les faits réels, les élections parlementaires en Suisse ont fait partie des sujets qui ont préoccupé en permanence les médias en 2015. Le score: l'UDC et le PRD l'ont remporté au détriment du PBD, des Verts libéraux et des Verts. Après les élections de 2015, le secteur agricole reste bien représenté au sein du Parlement et pourra - compte tenu de la bonne situation de départ - compter sur un soutien durant la prochaine législature.

Les nombreux actes terroristes perpétrés par la milice terroriste de «l'état islamique» ont fait de gros titres inquiétants dans les journaux. En Europe de l'ouest les attentats contre le journal satirique Charlie Hebdo et une supérette juive à Paris début 2015, la série d'attaques commis le 13 novembre 2015 au Stade de France et au Bataclan, une salle de concert, ainsi que d'autres cibles à Paris ont reçu un important écho médiatique. Du 21 au 24 novembre 2015, la vie publique s'est complètement arrêtée à Bruxelles en raison de menaces terroristes. L'évolution en principe positive d'un monde ouvert qui se globalise a montré sa face hideuse – le revers de la médaille.

La crise des réfugiés en 2015 avait diverses causes: les perspectives pour la population civile dans des zones de crise comme la Syrie, l'Irak et - depuis le retrait de l'OTAN - aussi l'Afghanistan étaient cataclysmiques. Les pays à l'origine partisans d'une culture d'hospitalité comme la Suède et l'Allemagne ont changé avec le temps pour adopter une attitude de rejet et de protectionnisme. Partout en Europe, les intérêts nationaux sont revenus sur le devant de la scène.

Les données économiques de 2015 ont montré dans quelle mesure le monde est dépendant de l'évolution économique de la Chine. Vers la fin de l'année, la reconstruction de l'économie chinoise a causé d'importantes turbulences au niveau des bourses. Le marché mondial des finances a été influencé par le tourbillon des événements à l'est. Les mutations qui affectent l'économie chinoise ont engendré une pression supplémentaire sur les prix des matières premières. Parallèlement, des intérêts divergents en rapport avec l'extraction du pétrole ont généré une situation d'offre excédentaire sur les marchés. De ce fait, le prix du pétrole a atteint le niveau le plus bas enregistré depuis des années.

En raison de ces incertitudes et volatilités croissantes sur les marchés, une tendance inverse pourrait se développer évoluant vers plus de protectionnisme et de régionalité. On insiste de nouveau fermement sur d'aspects comme la sécurité alimentaire et d'approvisionnement. Nonobstant cette situation, la Confédération a résolument poursuivi sa stratégie d'ouverture qui va de pair avec une dépendance à l'égard

d'importations de denrées alimentaires. De la même manière, on a ajourné, voire omis d'évoquer des corrections à apporter d'urgence à la Politique agricole 2014-17. Malgré des revenus agricoles extrêmement bas, on attend du secteur de faire face à des restrictions supplémentaires de l'ordre de 800 millions de francs suisses. Trouvant que les choses allaient décidément trop loin, 10'000 paysannes et paysans ont exprimé leur mécontentement le 27 novembre 2015 lors d'une grande manifestation pacifique à Berne.

En 2015, les Membres de la VSF ont dû se faire à l'idée de chiffres d'affaires légèrement en baisse, en particulier dans le secteur des vaches laitières où les ventes ont chuté. Deux facteurs, à savoir la production de lait et de viande basée sur les herbages d'une part et la situation désolante sur le marché du lait d'autre part, ont conduit à cet effondrement. Le secteur de la viande porcine a lui aussi souffert d'une situation de production excédentaire et de prix bas qui en sont la conséquence. La pression des marchés a été répercutée sur les fabricants d'aliments composés.

En collaboration avec les organisations qui représentent la production animale et la production céréalière, la VSF tentera encore à l'avenir de relever les défis d'actualité dans le secteur agricole. Pour la branche, il est toujours aussi important de parler d'une seule voix face aux différents acteurs. Notre priorité et l'objectif commun à nous tous reste le développement d'une agriculture productrice et responsable.



Entrevue avec Monsieur Roland Eberle, Président de la VSF

Quel est votre lien avec les fabricants suisses d'aliments fourragers?

En ma qualité d'agronome et d'ancien secrétaire de l'Union des paysans de Thurgovie, je me sentais et me sens toujours proche du secteur de la production d'aliments fourragers. A cela s'ajoute le fait que nous habitons à Weinfelden depuis 1984 et que nous avons donc aussi un lien local avec les établissements «Meyerhans Mühlen».

Qu'est-ce qui vous a motivé à devenir Président de la VSF?

J'ai été à la fois honoré et enchanté par la demande d'assurer la Présidence. Honoré, parce que j'éprouve un grand respect vis-à-vis des femmes et des hommes qui sont prêts à s'engager comme entrepreneurs dans un environnement où il y a d'importants défis à relever. Enchanté, car ce mandat de Président de la VSF m'a offert la possibilité de retourner en quelque sorte à «mes racines au niveau professionnel». A mon sens, au sein de l'ensemble de la chaîne de valeur ajoutée, le secteur agricole est un maillon économique, mais également un domaine de la vie très fascinant auquel on n'accordera jamais assez d'importance.

Quel environnement vous faut-il pour pouvoir relever les défis de l'Association, voire de la branche?

D'une part j'ai besoin de l'appui d'un Comité très engagé et disponible prenant activement part aux réflexions et fournissant régulièrement de précieuses informations sur les affaires cou-

rantes, mais aussi d'un Comité qui partage des évaluations, prend des décisions et donne ainsi de précieuses impulsions à l'ensemble de la branche. D'autre part, je peux compter sur un Secrétariat hautement qualifié, organisé sous forme d'une petite équipe dont les membres travaillent avec beaucoup de motivation personnelle au profit des fabricants suisses d'aliments fourragers et qui ne doivent nullement être menés au bâton. Les mots d'ordre sont innover, concevoir et agir et non pas administrer. Je souhaite profiter de l'occasion pour remercier très cordialement les Membres du Comité ainsi que le Secrétariat pour la collaboration professionnelle dans un climat collégial.

Quels sont les objectifs que vous poursuivez en tant que Président de la VSF, outre l'ambition de faire valoir les préoccupations des fabricants suisses d'aliments fourragers?

La filière des aliments fourragers et en particulier le secteur privé des aliments pour animaux ont besoin de conditions cadres équitables pour pouvoir survivre. La réglementation extrêmement rigide à plusieurs échelons de la chaîne de valeur ajoutée de l'agriculture donne automatiquement lieu à des distorsions injustifiées, des rentes dommageables et des inégalités. Dans le cadre de mes activités dans le domaine politique, je souhaite attirer l'attention sur ces dysfonctionnements et contribuer à l'élaboration de solutions correspondantes. Les distorsions et les rejets dus notamment à la mise en œuvre de la Politique agricole (par exemple entre l'agriculture de montagne et de plaine) doivent être corrigés

au mieux. Le noyau du problème se trouve là où la réglementation conduit à des situations de monopole ou de pouvoir de marché injustifiées. C'est à ce niveau que notre Association doit sans cesse mettre le doigt sur les points sensibles et se faire entendre.

Vous occupez le poste de Président de la VSF depuis près de trois ans. Dans quel domaine avez-vous réussi à faire le plus bouger les choses durant votre mandat?

Il n'est pas chose facile de mesurer l'effet des activités d'une association. Malheureusement, le succès n'est pas immédiatement et directement perceptible. J'espère cependant que nous sommes parvenus et que nous réussissons encore à convaincre les services compétents de la Confédération ainsi que les différents groupes d'intérêts de la branche du véritable bien-fondé, voire de la grande utilité de la production privée de fourragers en faveur d'une industrie de l'alimentation animale proche du marché et concurrentielle en Suisse.

Quel portrait dressez-vous de la branche, voire des Membres de la VSF?

La branche est marquée par un oligopole. Les différents fabricants privés d'aliments fourragers qui sont affiliés à notre association se trouvent face à seulement quelques grands concurrents organisés en coopérative. La Politique agricole et la structure de la propriété de ces concurrents favorisent ces grandes entreprises. A cela s'ajoute le fait que l'influence des grandes chaînes de commerce de détail - qui pratiquent

en partie une production intégrée à l'envers - représente un défi supplémentaire à maîtriser par nos firmes affiliées.

Il persiste une certaine pression en vue de restructurations et le processus de concentration au sein du secteur se poursuit, une situation qui exige beaucoup de la part des moulins privés. Il est indispensable qu'ils fassent preuve de beaucoup de professionnalisme, d'une fiabilité maximale, d'une grande disponibilité de services et de relations de confiance durables avec les clients. Il s'agit-là de conditions essentielles pour la poursuite du succès.

Comment voyez-vous la VSF à l'avenir? Quels sont les défis à relever?

Je suis convaincu que les Membres de l'Association suisse des fabricants d'aliments fourragers poursuivent une activité entrepreneuriale de très haut niveau. Néanmoins, les structures continueront à changer d'une certaine façon. De nouvelles formes de collaboration verront le jour. La VSF en tant qu'association devra s'adapter aux changements et développer et proposer une gamme de prestations rentables à ses entreprises membres.

A quels autres sujets relevant de la politique professionnelle les fabricants suisses d'aliments fourragers seront-ils confrontés durant les prochaines années?

En plus des défis que rencontre habituellement tout le secteur économique en Suisse (performance, efficacité, coûts, direction, devise,

réglementation générale, etc.), l'industrie de l'alimentation animale se voit confrontée à d'autres domaines de tensions supplémentaires. En tant qu'association nous devons, d'un point de vue politique professionnelle, tout mettre en œuvre pour que la plus-value produite par notre branche garde la reconnaissance nécessaire et qu'elle soit renforcée. La densité réglementaire élevée dans toute la filière agricole doit être ramenée à un niveau raisonnable. Ce ne sera pas une mince affaire et on ne progressera qu'à petits pas. Un problème qui reste par exemple toujours irrésolu est le fait d'avantager les prairies artificielles par rapport aux autres terres ouvertes.

Il ne faut non seulement mettre un terme au recul permanent des surfaces emblavées en céréales aussi bien panifiables que fourragères, mais aussi les corriger massivement. La base de matières premières pour le secteur indigène des aliments fourragers doit à nouveau être renforcée et assurée. Un autre problème concret est, à mon sens, celui lié à la mise à disposition de supports protéiques. Un rapprochement de l'ensemble de la branche s'impose à mes yeux, afin de pouvoir chasser les menaces qui résultent de la bureaucratie et de la politique dans le sens d'une totale surréglementation.



Politique agricole, législation, consultations

Politique agricole 2014 – 2017

Avec la PA 14-17, le Conseil fédéral avait proposé dans son message au printemps 2012 des «mesures de mise en œuvre de sa stratégie à long terme visant à une production sûre, compétitive et durable de denrées alimentaires». Le processus de mise en œuvre était empreint de discussions controversées.

A la mi-juin 2015, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a présenté un premier résumé sur la PA 14-17. De premières évaluations auraient démontré que l'évolution partait dans la direction souhaitée et que le positionnement des produits de qualité sur le marché se serait renforcé. Dans le système des paiements directs développé on aurait utilisé de manière plus ciblée les moyens financiers en faveur de services qui ne seraient pas rétribués par le marché. Le glissement des paiements directs de la région de plaine vers la région de montagne et la région d'estivage qui en résulte serait un des objectifs de la PA 14-17.

La réponse du monde agricole était immédiate et contraire: ni l'Union Suisse des Paysans (USP), ni les Producteurs Suisses de Lait (PSL) voire d'autres milieux ne pouvaient comprendre ou s'expliquer la façon de l'OFAG d'enjoliver les choses. Avec la PA 14-17, de nombreuses exploitations du Plateau se trouvent du côté des perdants. Afin de pouvoir compenser la perte des contributions aux fourrages grossiers, de nombreux agriculteurs se sont tournés, parfois contraints et forcés, vers la nouvelle forme de contributions, à savoir les contributions à la qualité du paysage (CQP). L'obtention des CQB allait de pair avec de lourdes tâches administratives.

L'industrie des aliments pour animaux ne pouvait pas non plus partager l'appréciation de l'OFAG. Tant du point de vue de la production animale que de l'approvisionnement, la tendance à la baisse qui se poursuit au niveau de la production de céréales fourragères est source d'inquiétudes. Avec la réorientation de la Politique agricole, l'agriculture suisse productrice, régionale et durable perd davantage de parts de marché au niveau national. Il va sans dire que les importations, tant des matières premières que des denrées alimentaires, continuent forcément à augmenter. C'est avant tout le prix qui est décisif pour les produits d'importation. Les normes élevées suisses pour les conditions de culture et de production (bien-être des animaux, écologie, durabilité) tendent de plus en plus à devenir des paramètres secondaires.

Politique en matière de céréales fourragères

Les deux chambres du Parlement fédéral avaient approuvé en 2013 l'introduction d'une cotisation spéciale pour la culture de céréales fourragères. A ce jour, le Conseil fédéral n'a pas encore appliqué la demande du Parlement et a renoncé à une promotion de la production de céréales fourragères.

L'OFAG s'est par la suite clairement opposé à l'introduction d'une cotisation à la surface agricole pour la culture de céréales fourragères. Suite à une réponse évasive à l'interpellation parlementaire par le Président de la VSF, le Conseiller des Etats Roland Eberle, le Conseiller

national Hansjörg Knecht a introduit au printemps 2014 l'initiative parlementaire intitulée «Mesures contre le bilan catastrophique des fourrages concernés».

Après que l'initiative du Conseiller national H.J. Knecht avait été refusée dans les Commissions compétentes par voie prépondérante du Président, tout le Conseil national devait se pencher sur cette affaire. Le traitement de l'initiative a été ajourné à plusieurs reprises. Lors d'une session extraordinaire du Conseil national en mai 2015, l'initiative était soudainement soumise à discussion bien qu'elle ne figurait pas à l'ordre du jour. Il n'a pas été possible de préparer les Conseillers nationaux dont certains brillaient par leur absence. L'initiative du CN Knecht a été rejetée par 86 voix contre 82. Le rejet de l'initiative parlementaire était un coup dur pour la production indigène de céréales fourragères. Dans la loi sur l'agriculture la formulation du «peut» est maintenue pour les contributions aux cultures particulières pour les céréales fourragères. En collaboration avec ses partenaires, la VSF s'engagera à trouver une politique compétitive en matière de céréales fourragères.

Train d'ordonnances agricoles printemps et automne 2015

L'OFAG a adapté toute une série d'ordonnances au cours de l'année 2015. Pour le secteur des aliments composés de petites corrections au niveau de l'Ordonnance sur les aliments pour animaux et de l'Ordonnance sur le Livre des aliments des animaux revêtaient une certaine

importance. Les additifs fourragers étaient concernés.

Lors des consultations, la VSF s'est avant tout exprimée sur les sujets suivants : «Bureaucratie», «Contribution aux cultures particulières pour les céréales fourragères» et «Sous-produits de la minoterie». La VSF n'a cessé de demander une prime pour la culture de céréales fourragères de l'ordre de CHF 400.-/ha. Malheureusement, les requêtes convenues avec le secteur céréalier n'avaient aucune chance d'aboutir auprès de l'OFAG.

Arrêté fédéral sur les moyens financiers destinés à l'agriculture pour les années 2018 à 2021

En novembre 2015, le Conseil fédéral a soumis à la consultation un projet pour un arrêté fédéral sur les moyens financiers destinés à l'agriculture pour les années 2018 à 2021 et une description des adaptations prévues au niveau des ordonnances. Dans son projet, le Conseil fédéral propose de réduire l'enveloppe financière pour les années 2018 à 2021 de près de 800 millions de francs.

L'accent serait mis sur l'amélioration de la compétitivité et sur la simplification en vue de la réduction de la charge administrative. En outre, les instruments de paiements directs devraient être optimisés de manière à atteindre les objectifs intermédiaires de la PA 14-17 d'ici 2021 et à utiliser les ressources de manière encore plus efficace. Voilà ce qu'on peut lire dans le

rapport de l'OFAG.

Le monde agricole s'est indigné et a qualifié la réduction proposée d'affront vis-à-vis des familles paysannes. Le 27 novembre 2015, plus de 10'000 paysannes et paysans ont répondu à l'appel de l'Union suisse des paysans et sont venus manifester à Berne. Ils ont défilé pacifiquement à travers la vieille ville, avant de faire retentir des cloches sur la Place fédérale pour exiger du Conseil fédéral et du Parlement qu'ils abandonnent les projets d'économies aux dépens de l'agriculture: les prestations commandées doivent être payées et l'enveloppe financière pour 2018-2021 maintenue.

Le rapport explicatif sur la consultation était parsemé d'évaluations que le secteur concerné ne peut en aucun cas partager. Les rédacteurs se basent par exemple sur une analyse de l'OCDE. Celle-ci était parvenue à la conclusion que le niveau toujours aussi élevé de protection douanière et des paiements directs induit des coûts économiques considérables. Le niveau de soutien n'inciterait pas les agriculteurs à tenir suffisamment compte des signaux émis par les prix et les marchés dans leurs décisions. Or, c'est précisément l'agriculture elle-même qui a démontré qu'elle prend bel et bien en considération les signaux de l'environnement et introduit rapidement les mesures correspondantes.

Révision totale de la Loi fédérale sur l'approvisionnement du pays (LAP)

De nombreux Membres de la VSF sont directement concernés, via les stocks obligatoires, par la Loi sur l'approvisionnement du pays. En septembre 2014, le Conseil fédéral a transféré le message portant sur la révision totale de la Loi sur l'approvisionnement au Parlement. Dès la session du printemps 2015, le Conseil des Etats a adopté la modernisation de la loi proposée par le Conseil fédéral.

Début octobre 2015, la Commission de la politique de sécurité (CPS) du Conseil national a adopté le texte relatif à la Loi fédérale sur l'approvisionnement du pays. Une majorité de la Commission de la politique de sécurité voulait déclarer comme inadmissible le prélèvement de contributions au fonds de garantie sur les denrées alimentaires et les fourrages indigènes ainsi que sur les semences. Ainsi la prestation des « premiers metteurs sur le marché » tomberait et la charge pour l'agriculture nationale serait enterrée. La VSF a refusé de manière conséquente cette option puisqu'il est inadmissible que la production indigène de céréales et d'aliments pour animaux ainsi que les éleveurs doivent financer les stocks obligatoires.

La nouvelle Loi sur l'approvisionnement du pays prévoit la base selon laquelle l'industrie des aliments composés peut également devenir détenteur de stocks obligatoires. Pour l'heure – outre le négoce – il n'y a que les moulins à blé qui font partie des détenteurs de stocks obligatoires.

Le Conseil national s'occupera probablement lors de sa session du printemps 2016 de la révision de la LAP. L'entrée en vigueur de la LAP révisée – pour autant que le passage par les deux chambres se passe sans heurts – peut au plus tôt être espérée début voire milieu de l'année 2017.

Mandat Association suisse du monde du travail de la meunerie (AMTM)

L'année 2015 était une année d'apprentissage calme, mais pas moins intéressante et instructive pour autant. Le premier événement de l'année a eu lieu le 27 janvier 2015, à savoir la formation des experts impliqués dans les procédures de qualification. Cette formation s'est déroulée à l'Institut Fédéral des Hautes Etudes en Formation Professionnelle (IFPP) à Zollikofen. L'Assemblée des délégués s'est déroulée le 8 mai 2015 à Bâle et était suivie d'une visite des installations portuaires de Rhenus Port Logistics AG. Pour la première fois, les examens de fin d'apprentissage étaient organisés suivant les nouvelles procédures de qualification. La préparation des nouveaux examens a nécessité des efforts de la part des experts-chefs et de leurs équipes, mais le tout a porté ses fruits. Les examens se sont déroulés sans problèmes et tous les candidats présents ont réussi. Lors de la cérémonie de remise des diplômes, au total 21 meunières et meuniers ont été félicités. En termes de publicité, l'AMTM a investi dans la réalisation d'une interview radio qui a été diffusée par plusieurs stations radio. En vue

d'élaborer un programme attrayant pour la réunion des formateurs prévue en 2016, les Membres du Comité et des Commissions se sont réunis en octobre à Entlebuch dans le cadre d'une conférence à huis-clos. La réunion des formateurs professionnels est prévue en mars 2016 et ne sera qu'une des activités de l'AMTM en 2016.

Mandat Sécurité au travail / Solution professionnelle «Céréales» (KSGGV)

L'année 2015 était dédiée à la mise en œuvre de la version actualisée du Manuel ainsi qu'au sujet-clé «Entrées de silos et espaces confinés».

Non moins de trois cours ont été organisés par la KSGGV en 2015. On a débuté le 20 avril 2015 à Payerne par un cours de répétition à l'attention des coordinateurs de la sécurité de langue française dédié au thème «Nouvelle certification et sécurité lors du chargement en vrac». Pour les nouveaux coordinateurs de la sécurité, nous avons organisé une formation de base le 17 septembre 2015 lors de laquelle les participants ont été informés sur les différents éléments du système de sécurité de l'entreprise et on leur a présenté le Manuel de la Solution professionnelle. Le sujet-clé a été abordé par la KSGGV lors du cours à l'attention des cosec intitulé «Entrées de silos et espaces confinés» le 12 novembre 2015. Cette formation pour cosec a suscité beaucoup d'intérêt et était bien fréquentée. Durant la matinée, la thématique a été abordée sous l'angle théorique, alors que l'après-midi était dédiée à des démonstrations.

Globalement donc une journée très variée offrant suffisamment d'occasions pour poser des questions et s'échanger avec des collègues du secteur.

Afin de se faire une idée de la situation relative à la mise en œuvre de la Solution professionnelle révisée, le Secrétariat, en collaboration avec des professionnels de la branche, a réalisé des audits auprès de quatre firmes affiliées. Le résultat de la mise en œuvre était satisfaisant, même si des améliorations s'imposent encore au niveau de la documentation des mesures et des objectifs. La réalisation d'audits s'est avérée être un instrument précieux pour le Secrétariat afin d'obtenir des réponses immédiates sur la mise en œuvre de la Solution professionnelle. Pour l'année prochaine, il est également prévu de réaliser des audits.

Pour l'année 2014, l'évaluation du nombre d'accidents montre un recul par rapport à l'année antérieure tant au niveau des accidents professionnels que, fort heureusement, des accidents non professionnels. La tendance à la réduction des taux de prime s'est poursuivie en 2014 et perdure depuis l'introduction de la Solution professionnelle.

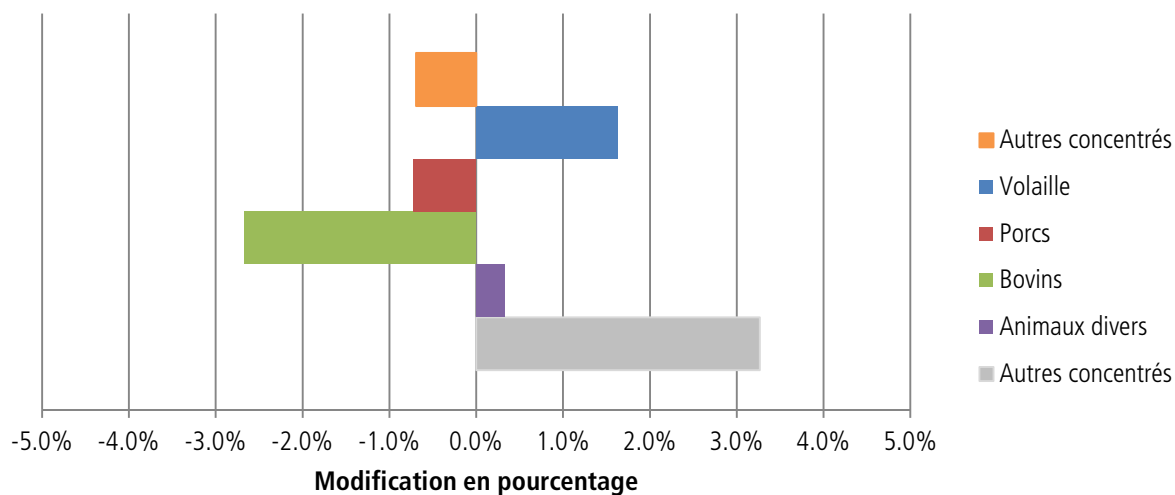
Pour 2016, l'accent sera mis sur le thème des «Risques psychosociaux». Lors de l'Assemblée générale le 17 mars 2016 à Spreitenbach, une représentante du SECO abordera ce sujet-clé lors de son discours intitulé «La prévention des risques psychosociaux au travail». Dans l'après-midi, les participants auront l'occasion de visiter la firme Zweifel Pomy Chips. Le programme de

l'année sera clôturé par le cours de répétition pour cosec sur le «Plan d'urgence, Détermination de dangers» qui aura lieu le 17 novembre 2016 dans la région d'Olten.

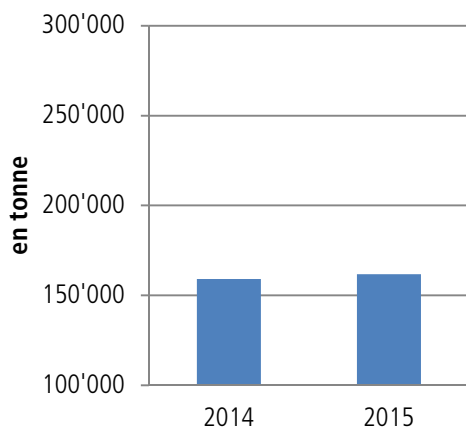


Le marché des aliments fourragers

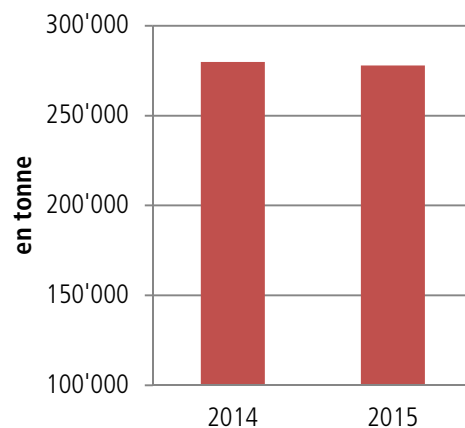
Modification des chiffres d'affaires



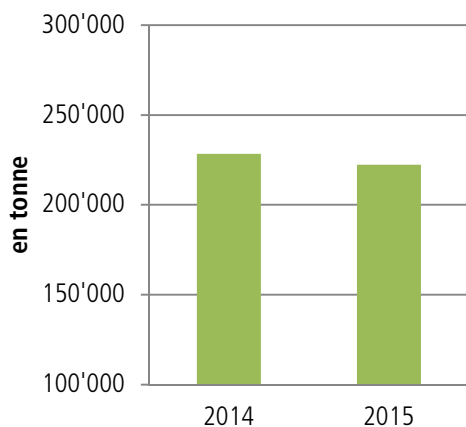
Modification des chiffres d'affaires du volaille



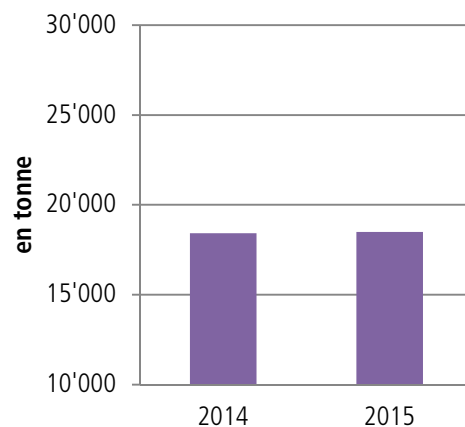
Modification des chiffres d'affaires du porc



Modification des chiffres d'affaires du bovin



Modification des chiffres d'affaires des animaux divers



Evolution de la production d'aliments composés (Membres de la VSF)

	2014 Tonnes	2015 Tonnes	par rap- port au chiffre 2014 en %	par rap- port au chiffre 2015 en %	+ / - 15/14 en %
I. Volaille					
1. Elevage / Poulettes	9'547	9'709	1.4%	1.4%	1.7%
2. Pondeuses	57'190	58'839	8.3%	8.6%	2.9%
3. Poulet à l'engrais	92'105	92'834	13.4%	13.6%	0.8%
4. Concentrés protéiques volailles	287	349	0.0%	0.1%	21.5%
Total volaille	159'129	161'731	23.2%	23.8%	1.6%
II. Porcs					
5. Porcelets	40'251	39'708	5.9%	5.8%	-1.3%
6. Gorets / Engrais	183'390	181'662	26.7%	26.7%	-0.9%
7. Porcs élevage (truies)	50'526	51'962	7.4%	7.6%	2.8%
8. Concentrés protéiques porcs	5'654	4'465	0.8%	0.7%	-21.0%
Total porcs	279'820	277'798	40.8%	40.8%	-0.7%
III. Bovins					
9. Succédanés de lait pour veaux	8'500	8'896	1.2%	1.3%	4.7%
10. Elevage veaux, génisses	13'170	12'644	1.9%	1.9%	-4.0%
11. Vaches laitières (Y.C. aliments compl. pour animaux aux pâturage)	147'929	139'698	21.6%	20.5%	-5.6%
12. Concentrés protéiques vaches laitiè. PB>30 %	30'166	30'945	4.4%	4.5%	2.6%
13. Engrais	24'005	25'012	3.5%	3.7%	4.2%
14. Concentrés protéiques bovins engr. PB > 30 %	4'571	5'053	0.7%	0.7%	10.5%
Total bovins	228'340	222'247	33.3%	32.7%	-2.7%
IV. Animaux divers					
15. Chevaux	5'178	4'848	0.8%	0.7%	-6.4%
16. Lapins	2'135	2'004	0.3%	0.3%	-6.1%
17. Moutons et chèvres	2'776	2'755	0.4%	0.4%	-0.8%
18. Chiens	2'688	2'822	0.4%	0.4%	5.0%
19. Chats	378	413	0.1%	0.1%	9.3%
20. Succédanés de lait (Sans No 9)	18	26	0.0%	0.0%	48.2%
21. Autr. Anim. Dom. (Poisson, Anim. À Four.)	886	1'068	0.1%	0.2%	20.5%
22. Autr. Ali. Comp. (Zoo, Anim. De Labor.)	2'703	2'757	0.4%	0.4%	2.0%
23. Concentrés protéiqu. pour Cat. 15 - 22	364	13	0.1%	0.0%	-96.4%
24. Mélang. de Grains (Volaille, Oiseaux, Lapin)	1'303	1'784	0.2%	0.3%	36.9%
Total animaux divers	18'428	18'489	2.7%	2.7%	0.3%
Total ali. composé + concentres protéiqu.	685'718	680'265	100.0%	100.0%	-0.8%
V. Autres concentrés	17'764	18'344			3.3%
Autres concentrés	703'482	698'609			-0.7%

Commentaire sur l'évolution des chiffres d'affaires 2015 des Membres de la VSF

Considérations générales

L'année agricole 2015 a connu des situations extrêmes. Après un printemps très agréable, de nombreuses cultures étaient victimes de dégâts d'eau au cours du mois de mai. Le secteur des céréales a pu profiter d'un été agréable et la récolte a pu être engrangée tôt et dans des conditions climatiques optimales. Les centres collecteurs ne devaient pas se soucier d'un manque de capacité de séchage, comme ce fût souvent le cas en été 2014. Il n'y a pas non plus eu de stress lors de la réception des céréales du fait que les prévisions météorologiques étaient bonnes sur une longue période. Cependant, il a fallu dans certains cas refroidir les marchandises récoltées.

Les rendements au niveau de la culture des céréales étaient moyens voire bons et de bonne qualité. En raison de la sécheresse, les rendements au niveau de la ration de base, du maïs et de la betterave à sucre étaient partiellement catastrophiques selon les régions. Etant donnée la situation météorologique précaire, l'armée a été chargée d'effectuer des vols pour approvisionner en eau les pâturages alpestres des cantons de Vaud et de Fribourg. Les pommes de terre ont également souffert de la chaleur; les rendements étaient près de 25% inférieurs à la moyenne de plusieurs années.

Pour ce qui est de la saison des grillades, on a pu se rattraper en 2015 par rapport à 2014 puisque

les conditions climatiques étaient excellentes. Mais malgré tout, les prix du marché n'ont pas vraiment donné une raison de jubiler aux producteurs de porcs en 2015.

La production d'œufs et de viande de volaille a continué sur sa bonne lancée. Le taux d'autoapprovisionnement au niveau des œufs et des ovoproduits a pu être augmenté à 59.4%. Pour ce qui est de la viande de volaille, le taux d'autoapprovisionnement a augmenté à 56%.

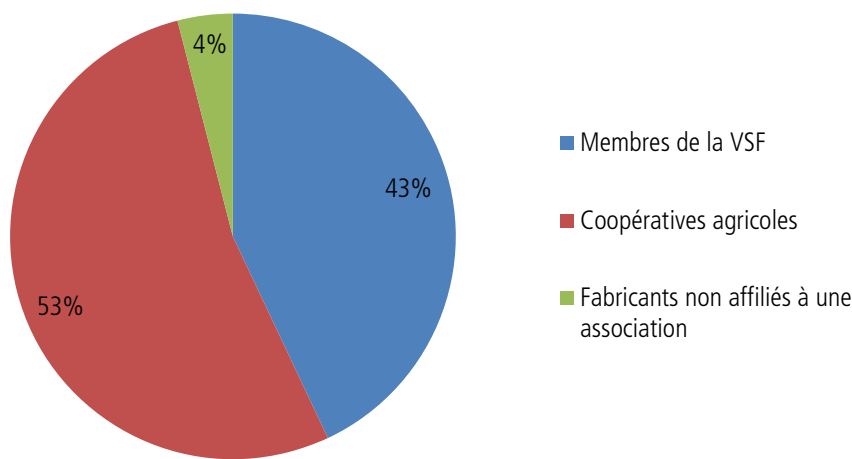
L'année a également été empreinte d'un effondrement des prix sur le marché laitier, rendant quasi impossible toute production rentable. Suite aux prix bas, le cheptel de bétail laitier a également reculé. La totalité de la production de janvier à décembre 2015 était de 3'486'177 tonnes, soit 54'355 tonnes ou 1.5% en deçà des valeurs de l'année précédente et 57'566 tonnes ou 1.7% au-dessus de 2013.

Les moulins fourragers affiliés à la VSF ont produit et commercialisé en 2015 un total de 698'609 tonnes d'aliments composés, de concentrés protéiques et d'additifs fourragers. Le record absolu de l'année précédente n'a pas pu être maintenu. On l'a toutefois raté de peu, soit -0.7% (-4'873 tonnes). Ont été prises en considération dans les statistiques que les entreprises ayant également communiqué leurs chiffres d'affaires en 2014.

Le chiffre d'affaires aliments composés pour l'ensemble suisse peut seulement être estimé. Le groupe fenaco avec ses filiales ainsi que les coopératives locales ne publient pas de chiffres

relatifs à la production. Les estimations du chiffre d'affaires global se basent sur des estimations internes à l'association voire des observations du marché. Ces estimations laissent présager que le marché total 2015 a reculé de près de -1.1%. Ainsi, la production suisse d'aliments composés devrait se chiffrer à environ 1,552 millions de tonnes.

Sur base des estimations, les parts de marché en Suisse ne devraient pas changer et se présenter comme suit: 43% pour les Membres de la VSF (y compris Meliofeed SA), 53% pour les coopératives agricoles (UFA AG, coopératives locales) et 4-5% pour les fabricants non affiliés à une association (opportunistes).



Evolution de la production d'aliments composés (en tonnes)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Membres de la VSF	693'000	697'000	668'000	671'000	703'150	698'609
Suisse (estimation)	1'506'000	1'523'000	1'505'000	1'520'000	1'569'000	1'552'000

Aliments pour volaille

L'animal de rente qui avait la cote en 2015 était une nouvelle fois la volaille. La production d'aliments pour volaille a de nouveau pu être augmentée, même si la croissance était un peu plus faible que les années précédentes avec une augmentation d'environ 2'600 tonnes voire +1.6% par rapport à l'année précédente. Les ventes totales de tous les Membres de la VSF s'élevaient à 161'731 tonnes pour 2015.

Dans la catégorie fourragère «Elevage», l'augmentation du marché national était légèrement plus importante que l'augmentation de la production des Membres de la VSF. La production de volaille d'abattage a augmenté de 2.8% par rapport à l'année précédente pour atteindre 125'090 tonnes. Ceci correspond à un taux d'autoapprovisionnement de 55.6%. L'essor du secteur de la volaille perdure déjà depuis vingt ans. En raison des taux d'autoapprovisionnement, le potentiel est encore important. Pendant cette période, le taux d'autoapprovisionnement de 36% a pu être accru de près de 20%. Il faut aspirer à une poursuite de l'essor dans le secteur de la volaille d'abattage.

Le secteur des pondeuses a également connu une évolution réjouissante pour les Membres de la VSF (+2.8%). On devrait bientôt atteindre les 60'000 tonnes au niveau des ventes (58'839 tonnes). Le secteur des œufs a affiché pour 2015 les taux d'autoapprovisionnement suivants : œufs et ovoproduits 59.4%, œufs en coquille 77%. Les parts nationales ont connu une évolution positive puisqu'elles ont augmenté

malgré une consommation en recul (consommation d'œufs par tête d'habitants : -3 pièces).

La production d'aliments pour volaille a participé de 23.8% (2014 : 23.2%) au total des ventes d'aliments composés des Membres de la VSF. La production d'aliments pour poules pondeuses était de 8.6% (8.3%) et pour poulets d'élevage de 13.6% (13.4%).

Aliments pour porcs

Les circonstances de marché rencontrées en 2012 se sont répétées de façon non souhaitée en 2015. Suisseporcs a décrit l'année comme «turbulente et animée». La situation du marché a subi des influences négatives imputables à un taux d'autoapprovisionnement très élevé. Avec Fr. 3.45, les rendements moyens pour les porcs de boucherie étaient de presque 70 centimes en dessous de la valeur de l'année précédente et près d'un franc en dessous de la valeur de 2013. Les prix pour les gorettes subissaient aussi une pression. L'offre importante a conduit à des prix bas de Fr. 4.99 en moyenne (année précédente: Fr. 6.07). Après une véritable chute des prix des truies mères en automne 2014 en a résulté pour 2015 un prix moyen inférieur de 80 centimes par rapport à l'année précédente (Fr. 1.96 contre Fr. 2.76). La production indigène en tonnes de poids d'abattage devrait – selon des estimations d'AgriStat – se situer à -0.6% par rapport à l'année précédente et à +2.3% par rapport à la bonne année qu'a connue le marché du porc en 2013. Ce déplacement des volumes reflète presque à l'identique la variation au niveau des ventes des usines d'aliments composés affiliées à la VSF (-0.7%). En 2015, les Membres de la VSF

ont réalisé des ventes de 1'730 tonnes inférieures à celles de l'année plus saine 2014. Exprimé en pourcentage, recul est de -0.7%. Les sous-catégories ont évolué comme suit: Porcelets -1.3%, Gorets/Engrais -0.9%, Porcs d'élevage +2.8%, Concentrés protéiques -21%.

La part de participation des Membres de la VSF dans la vente totale est restée pratiquement stable par rapport à l'année précédente avec 40.8%.

Gros bétail

L'exemption peu réglementée du contingentement laitier étatique en 2006 – 2009 a conduit à un marché laitier volatile et peu influençable. La quantité produite en 2014 n'a pas pu être égale en 2015 (-1.5%) en raison d'une baisse de plus en plus critique des prix du lait. L'abandon des quotas au niveau européen a cependant conduit à une énorme pression sur le marché global.

En 2015, le prix moyen payé aux producteurs pour l'ensemble du lait suisse s'est établi à 59.79 ct./kg, soit une diminution de 7.1 centimes (-10,6%) par rapport à l'année précédente. L'ampleur de la baisse du prix du lait varie toutefois selon le genre de transformation et le mode de production. Le prix du lait de centrale a subi la plus forte baisse (-8.06 à 57.09 ct./kg) (Source: OFAG).

La chute massive au niveau de l'utilisation d'aliments concentrés dans le secteur des vaches laitières s'explique très facilement. Le recul dans la catégorie «vaches laitières» était de 8'200 tonnes ou -5.6%. Par contre, l'utilisation

de concentrés protéiques pour vaches laitières a grimpé de +2.6% (+800 tonnes). Les conséquences de la Politique agricole 14-17 sont très clairement visibles ici. Le programme des paiements directs «Production de lait et de viande basée sur les herbages, PLVH» connaît un franc succès. De nombreux producteurs ne peuvent pas éviter le déclenchement de ce type de paiements directs et appliquent donc des restrictions du côté des aliments pour animaux. Les dispositions PLVH obligent les producteurs à utiliser des quantités moindres d'aliments composés. Ceci a conduit à une concentration plus élevée des aliments pour vaches laitières et au fait que les sous-produits de la minoterie ne peuvent plus être écoulés via ce canal.

Les Membres de la VSF ont réalisé en 2015 au niveau des aliments pour bovins à l'engrais des résultats positifs. La catégorie «Bovins à l'engrais» a augmenté de 4.2%. Au total, la production de viande pour le gros bétail a diminué de -0.24%. Si l'on soustrait les «Vaches» des abattages gros bétail, la production de viande réalise une augmentation de +1.2%. Les Membres de la VSF semblent s'imposer positivement dans ce segment de marché.

Au total, la catégorie d'aliments «Gros bétail» clôture l'année 2015 avec un résultat négatif de -6'093 tonnes ou -2.7%. Avec 32.7% de la production totale, les grands ruminants ont perdu en importance (-0.6%). Le secteur des vaches laitières a même reculé de -0.9% pour atteindre 20.5%.

Animaux divers

La catégorie «Animaux divers» reste stable à un niveau bas. C'est surtout la catégorie des aliments pour chevaux qui affiche le recul le plus important avec -6.4% voire -330 tonnes. Le tourisme d'achat pour les aliments pour chevaux a encore davantage été soutenu par un taux de change intéressant. La part totale des «Aliments divers» dans les ventes totales de l'industrie des aliments composés reste faible avec 2.7%. L'analyse de la situation des marges laisse cependant présager une plus grande importance et justifie les efforts disproportionnés de la branche dans ce domaine.

Prémélanges de sels minéraux	9'923	tonnes
Mélanges de vitamines, d'oligo-éléments et de minéraux	5'509	tonnes
Mélanges de vitamines et d'oligo-éléments	2'330	tonnes
Mélanges d'oligo-éléments	410	tonnes
Divers (mélanges d'herbes, etc.)	172	tonnes

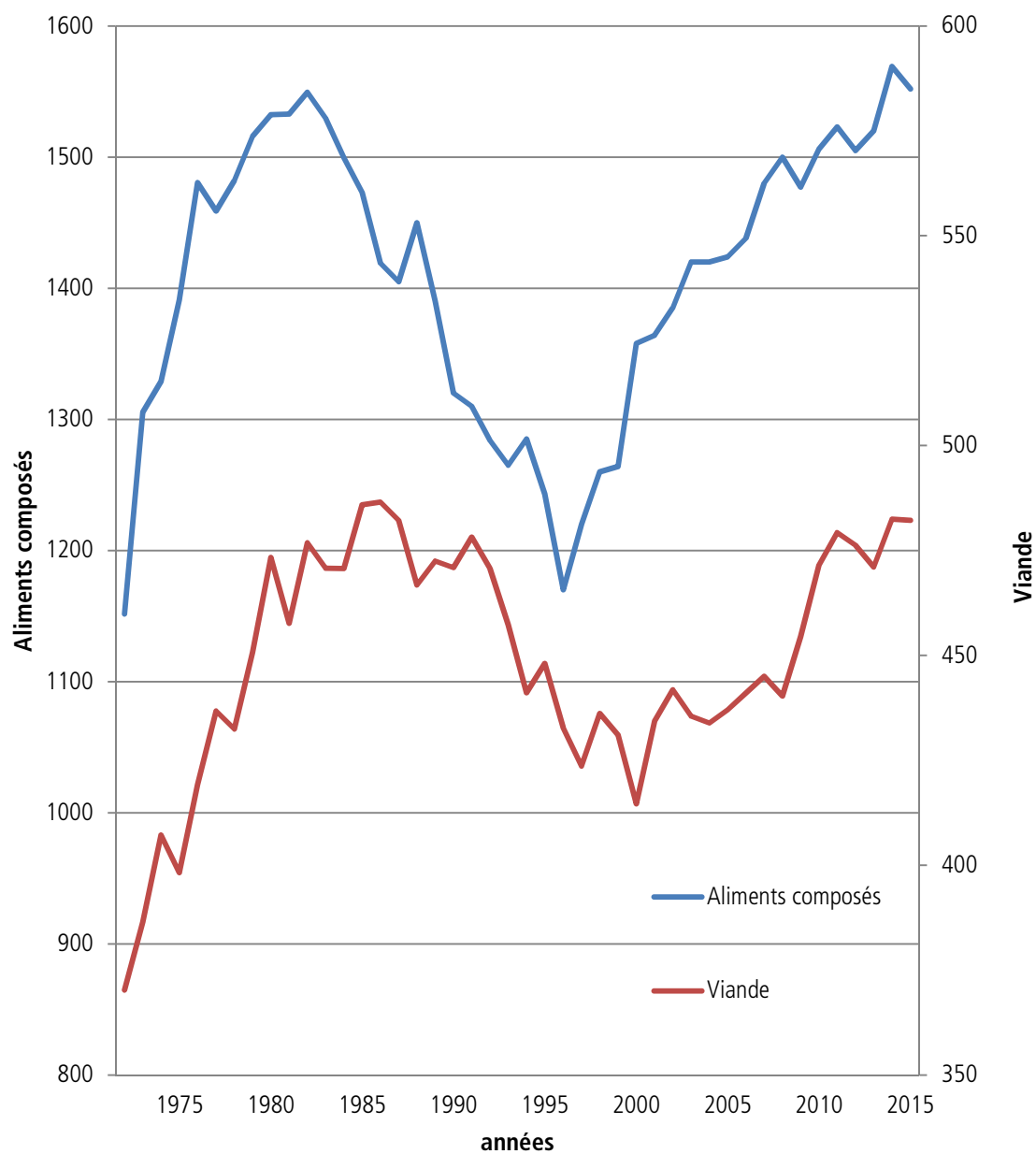
Total additifs fourragers	18'344	tonnes
----------------------------------	---------------	---------------

Additifs fourragers

La catégorie des «Additifs fourragers» comprend les prémélanges de sels minéraux ainsi que les concentrés de vitamines, d'oligo-éléments et de minéraux. Après 2014, la production a légèrement augmenté aussi en 2015 de +3.3% à 18'344 tonnes. Les statistiques ne tiennent pas compte des additifs fourragers produits au sein des exploitations utilisés à des fins propres de fabrication d'aliments composés. La fabrication se répartit comme suit en 2015:

Chiffres d'affaires pour les aliments composés / production de viande en Suisse 1972 – 2015

(en 1'000 tonnes)



Production d'aliments composés dans l'UE

Pays	Production d'aliments composés en 1'000 t		
	2014	2015	Variation en %
DE	24'021	23'865	-0.6
FR	21'215	21'098	-0.6
IT	14'090	14'155	0.5
NL	14'118	14'250	0.9
BE	6'603	6'252	-5.3
UK	15'456	15'594	0.9
IE	3'970	3'701	-6.8
DK	4'311	4'220	-2.1
ES	21'595	21'998	1.9
PT	3'145	3'150	0.2
AT	1'573	1'575	0.1
SE	1'865	1'865	0.0
FI	1'392	1'374	-1.3
CY	314	316	0.6
CZ	2'570	2'627	2.2
EE	230	230	0.0
HU	4'135	4'130	-0.1
LV	328	328	0.0
LT	458	432	-5.7
PL	9'312	9'675	3.9
SK	710	696	-2.0
SI	358	360	0.6
BU	980	985	0.5
RO	2'359	2'528	7.2
HR	695	790	13.7

Le marché des matières premières

Marché international

Les déficits massifs tant craints au niveau de la production mondiale de céréales ne se sont pas produits. Selon les estimations de l'International Grain Council (IGC), la production mondiale de céréales (riz non compris) atteindra 1'992 millions de tonnes pour la récolte 2015/2016, soit un recul de 2% par rapport à l'année record précédente avec un tonnage de 2'031 millions de tonnes. Le recul était principalement imputable aux récoltes plus faibles de maïs en Afrique du sud et en Inde. Les pertes de 5% du côté du maïs ont en partie pu être compensées par la récolte record de blé qui atteindra vraisemblablement 731 millions de tonnes pour la campagne céréalière 2015/2016, soit une augmentation de 6 millions de tonnes.

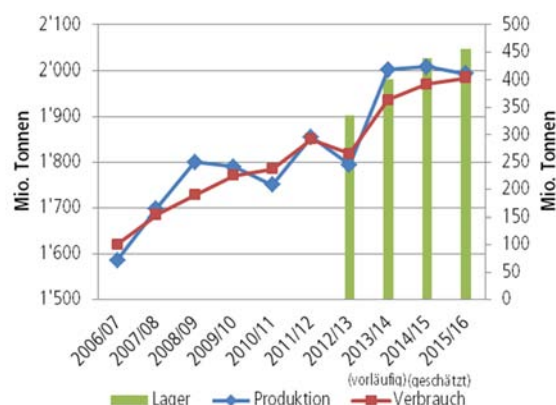
Il y a un an, on s'attendait à des augmentations de prix pour la campagne 2015 / 2016. Les marchés agricoles mondiaux sont toutefois restés volatiles avec une tendance à la baisse côté céréales. Quant à la récolte de fèves de soja, les estimations restaient croissantes. Toujours selon les pronostics de l'IGC, les stocks devraient diminuer puisque la consommation a également augmenté. Un détail « piquant » laisse songeur: plus de 40% des stocks mondiaux de céréales (riz non compris) reviennent à présent à la Chine. « L'Empire du milieu » compte ainsi assurer son propre approvisionnement. Le filet de sécurité à l'échelle globale est donc nettement moins solide qu'il n'y paraît à première vue.

Les prix des tourteaux de soja sont également restés volatiles au cours de l'exercice sous rap-

port. Ici aussi, les prix avaient tendance à la baisse pour atteindre vers la fin de l'année le niveau le plus bas depuis six ans. Le système des prix-seuils permet de stabiliser les prix des céréales et des aliments fourragers en Suisse. Ainsi, les prix sont soumis à la volonté politique.

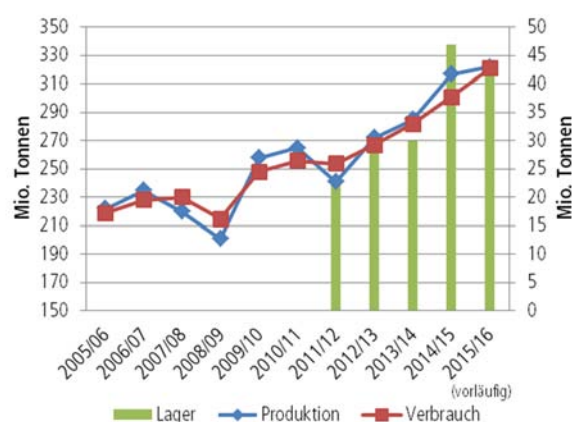
Marché mondial

Production de céréales, consommation et stocks (riz non compris)



Source: IGC

Fèves de soja



Source: IGC

Matières premières fourragères

Evolution des surfaces en Suisse

Dans ses estimations de fin décembre 2015, Agristat tablait sur un statu quo pour les surfaces emblavées en céréales panifiables, un léger recul des surfaces en céréales fourragères et une augmentation de la culture de protéagineux. La Politique agricole a échoué du point de vue des céréales fourragères, ce qui se traduit toujours par un recul au niveau des emblavements en céréales fourragères (-1%). La surface semée en orge se maintient. Manifestement, en raison du mauvais temps humide, on a derechef semé nettement moins de maïs-grains en 2015. L'écart par rapport à l'année précédente s'est élevé à pas plus ni moins que 22%!

L'évolution pour les pois protéagineux est réjouissante. Les surfaces emblavées ont légèrement augmenté ces dernières années, mais de manière constante. Comparativement à l'année précédente, la superficie a augmenté de 15% pour atteindre 4'300 hectares. S'agissant du colza (culture sous contrat), la production a dû être freinée en raison de reports massifs et cela s'est également traduit par des surfaces emblavées stables. Le potentiel de marché des tournesols semble rester sain, puisque la culture atteignait 4'600 hectares, ce qui correspond à un niveau très proche de celui de l'année record 2007 et à une augmentation de près de 18% par rapport à 2014.

Rendement, production suisse

Après une campagne céréalière 2014 exigeante, l'été 2015 a ravi le secteur céréalier: la récolte a

pu être engrangée tôt et dans des conditions climatiques optimales. Les centres collecteurs ne devaient plus se soucier d'un manque de capacité de séchage. Lors de la réception, il y avait moins d'agitation aussi car les prévisions météorologiques étaient bonnes sur une longue période. Une partie de la récolte a même dû être refroidie.

En 2015, les rendements moyens à la surface en dt/ha étaient inférieurs à ceux de l'année 2014 où les résultats enregistrés avaient été supérieurs à la moyenne. Néanmoins, les niveaux atteints étaient plus élevés qu'en 2012 et 2013 aussi bien pour les céréales panifiables que fourragères. Pour les oléagineux, les rendements étaient aussi supérieurs aux récoltes des deux années précédentes. En termes de quantité, la récolte correspondait aux attentes. La production de céréales utilisable s'élevait à 889'380 tonnes. En 2009, elle atteignait encore plus d'un million de tonnes ! La récolte de céréales panifiables était excellente en ce qui concerne les temps de chute. Concernant les teneurs en protéines, des sentiments mitigés ont été exprimés. La Fédération suisse des producteurs de céréales est intervenue en raison du volume de la récolte et a déclassé lors de trois adjudications un total de 53'000 tonnes de blé canalisées vers le secteur des aliments fourragers. Dans le secteur des céréales fourragères, il y a toujours un face à face entre d'un côté le manque flagrant de blé fourrager et de l'autre un approvisionnement très élevé en orge. Globalement, la récolte de céréales fourragères a été influencée par la récolte extrêmement faible en maïs-grains (environ -30%). Du fait de la

sécheresse, une grande quantité de maïs-grains a été broyée pour la production d'ensilages. Dans les régions asséchées, on a dû constater des rendements considérablement inférieurs voire des pertes totales. La récolte de céréales fourragères s'élevait à 452'813 tonnes, ce qui correspond à une diminution par rapport à l'année précédente de près de 100'000 tonnes.

Importations, bilan des aliments concentrés

Au cours de l'année sous rapport 2015, 966'000 tonnes de matières premières pour aliments des animaux (aliments simples) ont été importées vers la Suisse. Ceci correspond à un recul de 56'000 tonnes ou -5.7%. 502'000 tonnes (+27'700 tonnes) d'aliments protéiques ont également été importées, ce qui représente une part de 51.9%. Les importations sous forme de céréales fourragères et d'autres matières premières pour aliments concentrés s'élevaient à 464'000 tonnes. La production indigène (récolte 2015) et les importations 2015 ont donné une offre totale de 1'718'800 tonnes. L'offre sur le marché, a été inférieure de 158'000 tonnes à celle de l'année passée (-8.5%). La situation en termes d'approvisionnement était bonne et satisfaisante à tous moments.

Evolutions des prix

Les prix internationaux des céréales et des aliments fourragers ont été soumis à une certaine pression du début jusqu'à la moitié de l'année 2014 pour ensuite atteindre le niveau le plus bas de l'année. A la fin de l'automne, les prix étaient à nouveau à la hausse jusqu'à la fin de l'année.

La tendance générale vers un fléchissement des prix s'est néanmoins poursuivie en 2015.

Pour des raisons connues (système des prix-seuils), du côté des prix des matières premières pour aliments des animaux, seuls les supports protidiques sont touchés par l'évolution des prix sur la scène internationale. Depuis 2007 / 2008, lors de l'importation d'aliments fourragers protidiques, les prix du marché étaient supérieurs aux prix-seuils de l'OFAG. De ce fait, des droits de douane sont supprimés à la frontière. Vers la fin de l'année 2015, les prix des tourteaux de soja avoisinaient toutefois un niveau très proche du prix-seuil. Si les prix devaient continuer à diminuer, il se pourrait que les aliments fourragers protidiques soient à nouveau grevés d'un droit de douane, ce qui n'était plus arrivé depuis longtemps. En raison du système, les prix des céréales fourragères indigènes se situent entre Fr. 0.50 et Fr. 2.50/100 kg en deçà des prix-seuils / prix indicatifs d'importation de l'OFAG.

Prix indicatifs des céréales fourragères indigènes 2015

Les prix indicatifs des céréales fourragères indigènes issues de la récolte 2015 ont été fixés début avril par la Commission «Marché/Qualité céréales» de swiss granum. Les prix indicatifs et les conditions de prise en charge ont aussi été reconduits pour la nouvelle récolte.

La même Commission de swiss granum a convenu des prix indicatifs «récolte» des céréales panifiables 2015 lors de sa séance fin juin. Il a été souligné que des incertitudes persistent, lesquelles mettent tous les partenaires du mar

ché face à de grands défis. Tous étaient cependant unanimes pour maintenir absolument la volonté de produire des céréales panifiables. Le maintien inchangé des prix indicatifs montre l'engagement de tous les partenaires du marché pour une production et une transformation indigène et de ce fait, un approvisionnement de la population suisse en pain suisse issu des céréales et de farines suisses. Par la suite, les centres collecteurs ont toutefois annoncé qu'ils avaient du mal à imposer ces prix sur le marché.

Approvisionnement en protéines

«La question de l'apport en protéines dans l'alimentation de nos animaux d'élevage est sortie du cadre technique de l'alimentation animale pour devenir un véritable enjeu sociétal où se cristallisent des questions d'image et des préoccupations de sécurité d'approvisionnement.» Avec cette formulation, le groupement «Stratégie qualité de l'agriculture et de la filière alimentaire suisses» décrit très bien les faits.

En Suisse, le taux d'autoapprovisionnement d'aliments en protéines reste très bas. Le besoin en protéines végétales dans l'alimentation des animaux de rente est et reste fortement tributaire des importations. En 2015, les statistiques relatives aux importations de céréales par numéro de tarif indiquaient les chiffres suivants pour les importations nettes: Les tourteaux de soja sont et resteront le principal composant protéique. Après une diminution en 2014, les importations ont augmenté de 9.8% pour atteindre 274'000 tonnes contre 249'100 tonnes en 2014. Dans les statistiques d'importation

2015, les tourteaux de colza arrivent en deuxième position avec 68'000 tonnes, soit +8.5% par rapport à 2014, suivis du gluten de maïs avec 47'200 tonnes (-8.4%) et des drêches de distillerie (DDGS) avec 28'800 tonnes (-14.1%).

Les labels exigent une alimentation dite «sans OGM» (affouragement d'aliments exempts d'OGM soumis à l'obligation de déclaration). La Suisse est actuellement le seul pays d'Europe qui mise de façon conséquente sur une alimentation exempte d'OGM pour les animaux de rente élevés dans le pays. On observe des tendances similaires chez certains supermarchés ou certaines marques dans les pays voisins limitrophes. A moyen terme, on pourrait de ce fait assister à un glissement de la demande en aliments fourragers protidiques sans OGM.

Réseau soja

Le «Réseau soja suisse» œuvre en vue de favoriser la production et la commercialisation du soja issu de la culture responsable. Les membres du «Réseau soja suisse» s'engagent à soutenir l'approvisionnement et l'utilisation de produits du soja certifiés et à poursuivre activement cet objectif par des mesures concrètes. L'objectif du «Réseau» est que, au moins 90% du soja importé sur le marché suisse soit issu de la culture responsable sans recours aux OGM, donc du soja non transgénique.



Sécurité des aliments pour animaux et des denrées alimentaires, Management de la qualité

Faible contamination en mycotoxines

Pour la deuxième fois consécutive on a enregistré un faible niveau de contamination en DON du blé panifiable mais aussi de l'orge, du triticale, du blé fourrager et de l'avoine.

Selon le système de prévision «FusaProg», seuls quelques jours étaient favorables aux infections de fusarioses durant la floraison du blé en 2015. Ceci s'explique par les conditions sèches, avec des précipitations peu fréquentes durant la floraison du blé d'automne, qui s'est déroulée principalement entre le 28 mai et le 5 juin. De plus, la vague de canicule de début juillet a été défavorable au développement du champignon *Fusarium graminearum* sur les parcelles avec des épis attaqués.

Le risque de contamination en DON pour 2015 était par conséquent, à l'exception des régions à floraison tardive ainsi que pour les céréales de printemps (blé de printemps et orge de printemps), considéré comme étant faible. La vigilance reste cependant de mise en cas de précédent maïs et d'un travail du sol sans labour, ainsi que pour les variétés sensibles.

La contamination en mycotoxines du maïs se situait à un niveau plutôt faible aussi. Sur un total de 20 échantillons de maïs-grain analysés de la récolte 2015, 55% avaient une contamination inférieure à la limite de détection

(DON <0.2 mg/kg). A noter que lors de la récolte 2014 aucun échantillon ne présentait une contamination inférieure à cette limite ! 40% révélaient une teneur située entre 0.2 et 0.81 mg DON/kg et seul un échantillon montrait une teneur supérieure à 1.0 mg DON/kg (1.5 mg DON/kg).

En revanche, les fumonisines (FUM) ont été détectées à des taux parfois élevés:

Sur un total de 16 échantillons analysés seuls 19% présentaient une contamination en FUM inférieure à la limite de détection (FUM <0.2 mg/kg). 56% des échantillons révélaient une teneur située entre 0.2 et 0.8 mg FUM/kg. 25% avaient des teneurs supérieures à 1 mg FUM/kg (entre 1.2 et 5.2 mg FUM/kg).

Depuis janvier 2015, il y a des limites maximales recommandées pour le DON, la zéaralénone, l'ochratoxine, la fumonisine et les toxines T-2 et HT-2 dans les aliments simples et les aliments complémentaires.

Swiss Feed Production Standard (SFPS)

Ledit «Swiss Feed Production Standard» (Guide de Bonnes Pratiques pour la Fabrication d'Aliments pour Animaux) a été mis à jour en 2013/2014 par un groupe de travail VSF/UFA. En février 2015, la 3e version a été certifiée par l'OFAG et Agroscope.

Le SFPS est une solution professionnelle conjointement développée en 2016 par la VSF et

l'UFA AG et approuvé et certifié par l'OFAG. Les entreprises mettant en œuvre le SFPS se pour conformer aux obligations listées au chapitre 5 de l'Ordonnance sur les aliments pour animaux (OSALA) concernant l'hygiène des aliments pour animaux et tout particulièrement la mise en œuvre de l'analyse de risque et des points de contrôle critiques (HACCP) ainsi que les exigences à l'égard des entreprises d'aliments animaux listées à l'Annexe 11 de l'Ordonnance sur le Livre des aliments pour animaux (OLAIA).

En juin 2015, la VSF a organisé un groupe de travail SFPS. Les deux principaux objectifs poursuivis à cette occasion étaient l'identification des nouveautés dans la 3e version et l'établissement d'une feuille de route pour une mise en œuvre conséquente. Le souci de la qualité se place au tout premier rang dans l'industrie des aliments composés et restera un facteur d'une importance capitale.

Contrôle officiel des aliments pour animaux (Agroscope)

Le «contrôle officiel des aliments pour animaux» est le premier contrôle au long de la chaîne alimentaire. Son mandat étant de contrôler que les fabricants et les commerçants d'aliments pour animaux travaillent conformément aux exigences légales, il attribue l'enregistrement ou l'agrément aux entreprises qui produisent ou commercialisent des aliments pour animaux, y effectue des inspections régulières et fait analyser les aliments. Il garantit ainsi que les aliments sont

sains et conformes et assure la protection contre les tromperies.

Durant l'année sous rapport, l'Agroscope a prélevé et analysé environ 1'500 échantillons. Dans le communiqué de presse concernant l'année de contrôle officiel des aliments pour animaux, l'Agroscope a souligné que «30% d'aliments pour animaux de rente non conformes» avaient été analysés. De notre point de vue on a ainsi, de façon injustifiée, dépeint l'image d'une industrie des aliments composés faisant de fausses déclarations. On n'a pas mentionné qu'environ quatre cinquièmes des échantillons seulement présentaient à de rares occasions de faibles contestations du fait d'erreurs d'étiquetage. Quelques échantillons isolés seulement ont fait l'objet de graves contestations avec des vérifications supplémentaires. La proportion d'échantillons présentant de légères non-conformités (étiquetage incomplet, teneurs s'écartant légèrement des valeurs déclarées) était de 13%, tandis que la part d'aliments fourragers non conformes (contestations avec conséquence financière) était de 18%.

RASFF de l'UE (Rapid Alert System for Food and Feed)

Le système d'alerte rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (Rapid Alert System for Food and Feed ou RASFF) a été créé pour informer dans les plus brefs délais les autorités concernées en Europe en cas de détection, sur le marché, de produits potentiellement dangereux pour la santé. Il permet ainsi à celles-

ci de prendre rapidement des mesures ciblées pour garantir la sécurité du consommateur. En 2014, le système RASFF a déjà fêté ses 35 ans d'existence. La Suisse est membre associé auprès du RASFF.

3'157 notifications ont été faites au total concernant les secteurs des aliments pour animaux et des denrées alimentaires. Les alertes ont connu une augmentation importante avec +25%. Les alertes sont émises lorsqu'une denrée alimentaire ou un aliment pour animaux présentant un risque sérieux se trouve déjà sur le marché et lorsqu'une action rapide est nécessaire. 1'358 notifications concernaient des rejets à la

frontière. En 2014, le nombre de notifications concernant les aliments fourragers s'élevait à 309 alertes (10%), ce qui correspond à une augmentation significative par rapport aux années antérieures. Pour les aliments fourragers, arrivaient en première position les contaminations microbiologiques avec une part de 55%. Une grande partie des notifications concernait encore et toujours les matières premières pour aliments fourragers (environ les 2/3). Ceci indique que l'industrie de l'alimentation animale doit accorder une grande attention à la qualité des matières premières lors de l'achat de marchandises.



Valeurs indicatives d'importation, droits de douane et contributions aux stocks obligatoires de quelques importantes denrées fourragères importées

(en francs par 100 kg de poids dédouané)

Matières premières	Valable à partir du	Valeurs indicatives d'importation valable à partir du	Droits de douane	CFG	Droits de douane	CFG	Droits de douane	CFG
	1.1.	1.7.	1.1.	1.1.	1.1.	1.1.	1.1.	1.1.
	2012	2009	2014	2014	2015	2015	2016	2016
Pois	0713.1011	39.--	-.--	3.--	2.--	5.--	7.--	5.--
Froment	1001.9939	38.--	4.--	5.--	13.--	5.--	11.--	5.--
Seigle	1002.9039	36.--	5.--	5.--	11.--	5.--	11.--	5.--
Orge	1003.9059	36.--	4.--	5.--	11.--	5.--	13.--	5.--
Avoine	1004.9039	32.--	-.--	4.--	-.--	4.--	-.--	4.--
Maïs	1005.9039	38.--	7.--	5.--	16.--	5.--	10.--	5.--
Riz en brisures	1006.4029	40.--	-.--	2.--	-.--	4.--	-.--	3.--
Triticale	1008.6049	38.--	6.--	5.--	14.--	5.--	15.--	5.--
Pailles	1213.0091	10.--	-.--	sans	-.--	sans	-.--	sans
Foin	1214.9011	25.--	2.--	sans	4.--	sans	4.--	sans
Graisses brutes de porc	1501.1011	60.--	-.--	-.--	-.--	-.--	-.--	-.--
Graisses brutes de bœuf	1502.9012	60.--	-.--	-.--	-.--	-.--	-.--	-.--
Sons de blé	2302.3020	29.--	-.--	2.--	-.--	5.--	6.--	5.--
Protéines de pommes de terre	2303.1011	59.--	-.--	-.--	-.--	-.--	-.--	-.--
Gluten de maïs 60%	2303.1018	52.--	-.--	-.--	-.--	-.--	-.--	-.--
Tourteaux de soja 48%	2304.0010	45.--	-.--	-.--	-.--	-.--	-.--	-.--
Amidon	3505.1010	41.--	-.--	-.--	-.--	-.--	-.--	-.--
Aliments composés pour animaux	2309.9011	1)	2.35	5.--	8.35	5.--	7.05	5.--
Lait pour veaux	2309.9081	1)	160.70	5.--	161.30	5.--	161.15	5.--

1) calculé sur base de la recette standard, sans CFG

Source: Office fédéral de l'agriculture

Aliments concentrés disponible (en 1'000 tonnes)

	Importations		Production indigène				Sous-produits 2)	Total	dont céréales	
Année		en % par rap- port à 1973	Cé- réales fourra- gères 1)	Tour- teaux de colza	Autres	Total				Part indi- gène
	t		t	t	t	t	t	t	t	%
1973	1'478.6	100	358.5	11.4	138	507.9	161.7	2'148.2		
1994	244.8	16.6	694.0	24.1	204.5	922.6	214.3	1'381.7	750.0	92.5
1995	372.9	25.2	865.2	33.0	189.7	1'087.9	208.8	1'669.6	1'014.3	85.3
1996	262.6	17.8	1'002.1	33.0	205.8	1'240.9	193.8	1'697.4	1'080.3	92.8
1997	264.4	17.9	796.5	38.6	184.6	1'019.7	204.2	1'488.3	890.9	89.4
1998	357.6	24.2	841.9	38.4	176.5	1'056.8	203.4	1'617.8	958.2	87.9
1994/98	300.46	20.34	839.94	33.42	192.22	922.60	204.90	1'570.96	866.37	89.58
1999	332.8	22.5	605.6	33.3	155.8	794.7	187.6	1'315.1	706.0	85.8
2000	505.4	34.2	759.6	31.6	187.5	978.7	197.6	1'681.7	988.4	76.9
2001	565.1	38.2	743.8	29.5	163.6	936.9	128.4	1'630.4	894.8	83.1
2002	590.1	39.9	729.1	40.1	177.1	946.3	130.5	1'666.9	887.4	82.2
2003	601.1	40.7	537.1	38.5	165.1	740.7	134.1	1'475.9	688.0	78.1
1999/03	518.9	35.1	675.04	34.6	169.82	879.46	155.64	1'681.7	832.92	81.22
2004	674.0	45.6	594.2	47.5	172.2	813.9	129.6	1'617.5	854.7	69.5
2005	579.9	39.2	636.5	42.4	158.6	837.5	106.1	1'523.5	831.7	76.5
2006	670.1	45.3	597.3	41.5	163.0	801.8	139.4	1'611.3	834.7	71.6
2007	740.0	50.0	605.6	43.1	160.3	809.0	146.5	1'695.5	896.5	67.6
2008	834.5	56.4	579.2	42.2	150.2	771.6	117.7	1'723.8	919.1	63.0
2004/08	699.70	47.3	602.56	43.34	160.86	806.76	127.86	1'709.65	867.34	69.64
2009	836.7	56.6	559.9	45.9	151.2	768.3	120.6	1'715.5	951.9	58.8
2010	966.3	65.4	499.2	45.6	150.6	706.0	110.4	1'785.8	947.6	52.7
2011	954.3	64.5	515.9	50.5	168.2	711.2	131.6	1'790.9	962.4	53.6
2012	947.6	64.1	481.7	46.9	154.1	692.2	108.2	1'765.7	901.7	53.7
2013	927.6	62.7	399.2	47.1	155.3	601.6	108.7	1'637.7	858.1	46.5
2009/13	970.22	65.62	495.86	48.62	155.16	699.64	115.98	1'775.84	987.26	50.24
2014*	997.6	67.5	560	47.5	157.0	764.5	115.0	1'877.1	1'115.2	50.2
2015*	966.0	65.3	453	50.0	140.0	642.8	110.0	1'718.8	915.8	49.4

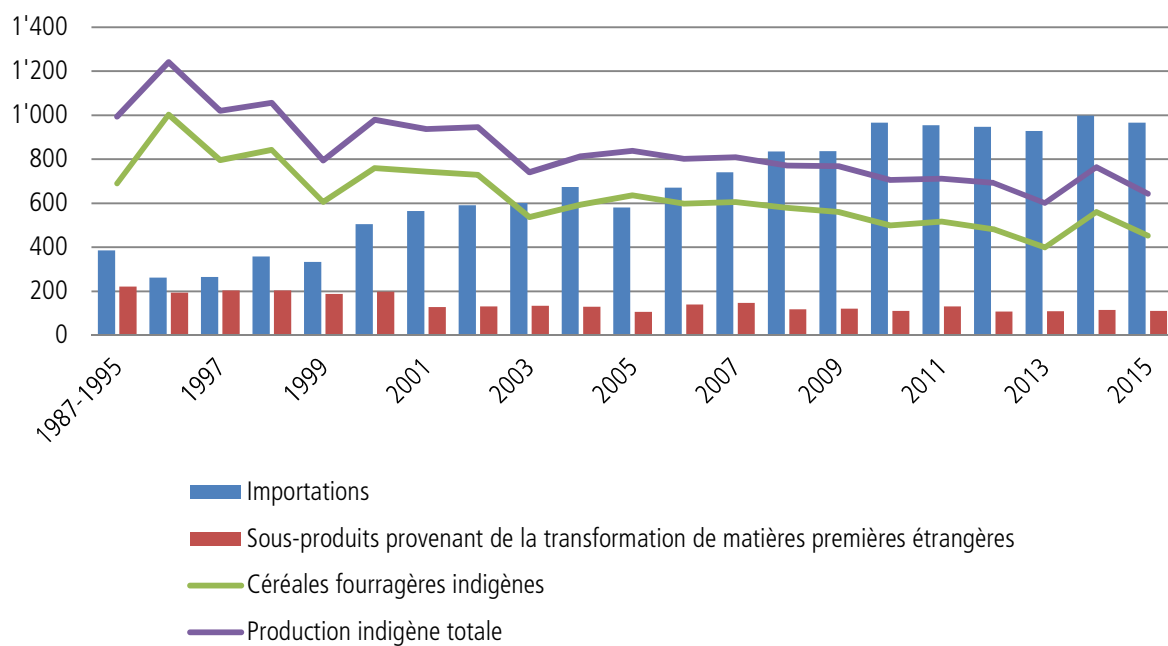
*) Chiffres provisoires

1) y compris céréales panifiables déclassées

2) issus de la transformation de matières premières étrangères

Source: Office fédéral de l'agriculture / USP

Aliments concentrés disponibles en Suisse Importations – production indigène (1987 – 2015)



Evolution des prix des céréales fourragères et panifiables issues de la production indigène (prix indicatifs, Fr./100 kg)

Céréales fourragères (prix indicatifs à la récolte)

	2013		2014		2015	
	Valeur indicative nationale	Valeur indicative à l'importation	Valeur indicative nationale	Valeur indicative à l'importation	Valeur indicative nationale	Valeur indicative à l'importation
	en francs	en francs	en francs	en francs	en francs	en francs
Orge (65-66 kg)	36.00	34.50	36.00	34.50	36.00	34.50
max. 14.5 % H ₂ O						
Avoine (54-55 kg)	32.00	30.50	32.00	30.50	32.00	30.50
max. 14.5 % H ₂ O						
Triticale	38.00	34.50	38.00	34.50	38.00	34.50
max. 14.5 % H ₂ O						
Blé fourrager	38.00	36.50	38.00	36.50	38.00	36.50
max. 14.5 % H ₂ O						
Maïs	38.00	36.50	38.00	36.50	38.00	36.50
max. 14 % H ₂ O						
Féveroles	38.00	34.50	38.00	34.50	38.00	34.50
max. 13.5 % H ₂ O						
Pois protéagineux	39.00	37.00	39.00	37.00	39.00	37.00
max. 13.5 % H ₂ O						
Lupins blancs	45.00	42.50	45.00	42.50	45.00	42.50
max. 13.5 % H ₂ O						

Source: swiss granum

Céréales panifiables (prix indicatifs à la récolte)

	2013	2014	2015
	Valeur indicative nationale	Valeur indicative nationale	Valeur indicative nationale
	en francs	en francs	en francs
Blé top	Pas de prix indicatifs 2013	52.00	52.00
Blé I		50.00	50.00
Blé II		49.00	49.00
Blé III		45.00	45.00
Blé Biscuits		49.00	49.00
Seigle		40.00	40.00
Epeautre type A	56.00	56.00	56.00

Source: swiss granum

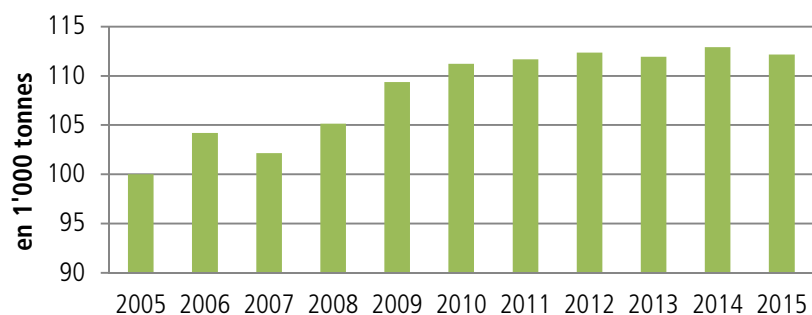
Production agricole pour le marché et les prix

Production indigène et taux d'autoapprovisionnement de viande

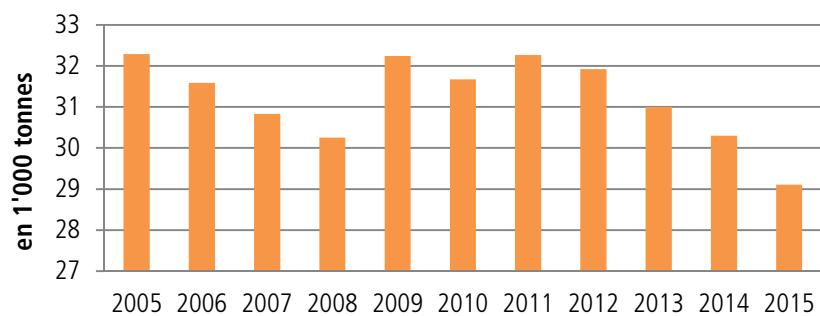
	Production indigène (poids mort)			Taux d'autoapprovisionnement (poids vente)		
	2014 en tonne	2015 en tonne	14/15 Modification en %	2014 en %	2015 en %	14/15 Modification en %
Gros bétail	112900	112153	-0.7	80.5	80.6	0.12
Veaux	30301	29103	-4	97.5	97.4	-0.10
Total bovins	143201	141255	-1.4	84	83.9	-0.12
Porcs	242024	241322	-0.3	94.3	96.4	2.23
Moutons et agneaux	4940	4776	-3.3	37.8	35	-7.41
Caprins	466	549	17.6	58	62.4	7.59
Chevaux	691	650	-5.9	9.6	9.6	0.00
Total animaux d'égal	391322	388552	-0.7	87.8	88.9	1.25
Volaille	84505	87096	3.1	54.6	54.8	0.37
Lapins	1271	1107	-12.9	44.9	44	-2.00
Gibier	2213	2213	-	31.6	28.9	-8.54
Total viande	479311	478968	-0.1	79.5	80	0.63
Poissons et crustacés	3182	3182	-	2.2	2.1	-4.55
Total général	482493	482150	-0.1	68.4	68.6	0.29

Source: Proviande

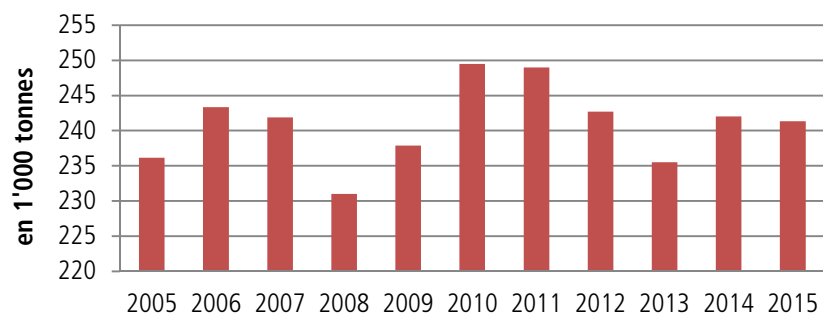
Production indigène gros bétail



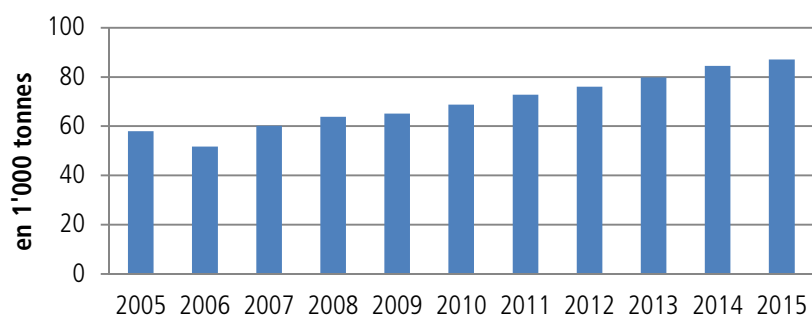
Production indigène veaux



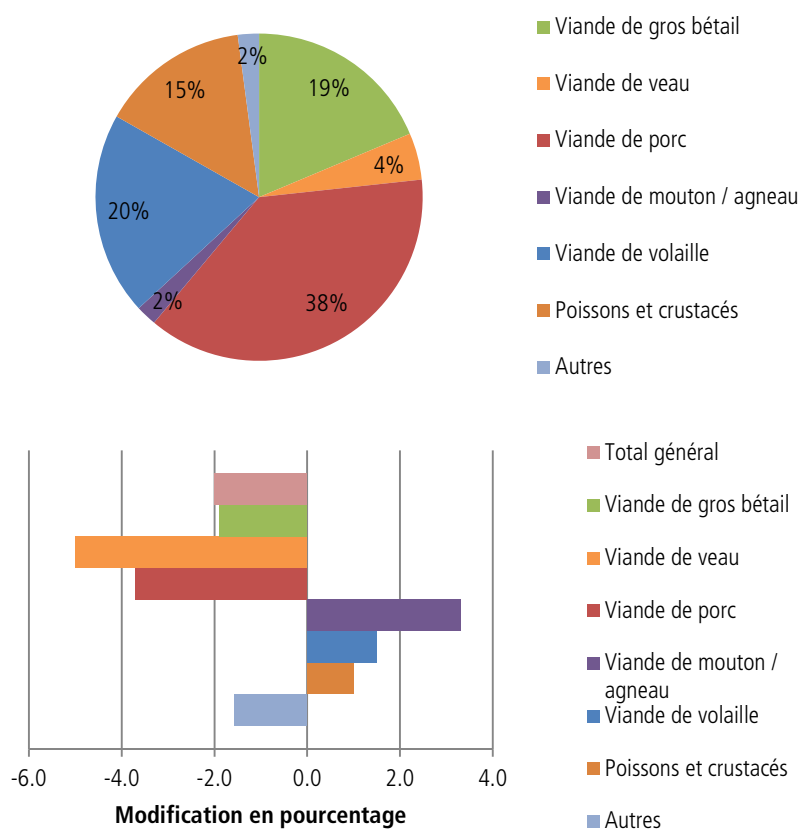
Production indigène porcs



Production indigène volaille



Consommation de viande en 2014 / 2015



Consommation de viande en équivalents poids vente						
	2014	2015	Modification 2014 / 2015	2014	2015	Modification 2014 / 2015
	Total en tonnes		en %	Par habitant et par an en kg		en %
Viande de gros bétail	95'187	94'502	-0.7	11.45	11.24	-1.9
Viande de veau	24'231	23'305	-3.8	2.92	2.77	-5.0
Viande de porc	196'374	191'460	-2.5	23.63	22.77	-3.7
Viande de mouton / agneau	9'905	10'358	4.6	1.19	1.23	3.3
Viande de volaille	98'897	101'614	2.7	11.9	12.08	1.5
Poissons et crustacés	72'822	74'424	2.2	8.76	8.85	1.0
Autres	10'622	10'614	-0.1	1.28	1.26	-1.6
Total général	508'038	506'277	-0.8	61.13	60.2	-2.0

	2014	2015	Modification 2014 / 2015
			in %
Population	8'310'000	8'410'000	1.2

Source: Proviande

Association au cours de l'exercice écoulé

Effectif des membres actifs

A la fin de l'année 2015, l'Association comptait 53 membres actifs.

Adhésions:

Allfarm AG
Weiermatt
4446 Buckten

Gefu Oberle AG
Huebmettstrasse 4
6221 Rickenbach

Herbonis Animal Health GmbH
Malzgasse 9
4052 Basel

Démissions:

Eichmühle AG
Eichmühle 437
5637 Beinwil / Freiamt

Effectif des membres correspondants

A la fin de l'année 2015, l'effectif des membres correspondants était de 30.

Adhésions:

Cerador AG
Bernstrasse 12
3312 Fraubrunnen

Démissions:

Biokema SA
Ch. De la Chatanerie 1
1023 Crissier

Composition du Comité

Président



Eberle Roland
Ständerat, Frauenfeld

Vice-président



Dr. Egli Kurt
Egli Mühlen AG, Nebikon

Membres



Bussy Jocelyn
Provimi Kliba SA, Penthalaz



Kamber Jürg
Niederhäuser AG, Rothenburg



Favre Alain
Protector SA, Lucens



Rytz Peter
Mühle Rytz AG, Biberen



Grüninger Christoph
W. Grüninger AG, Flums



Stadelmann Peter
Kunz Kunath AG, Burgdorf



Hofer Niklaus
Mühle Burgholz AG, Oey-Diemtigen

Commissions

Commissions internes

Commission oeufs et volaille

Stadelmann P., Burgdorf

Président

Koch O., Kaiseraugst

Membres

von Euw D., Nebikon

Membres

Schäublin H., Zollikofen

Membres

Commission pour les marchés des matières premières / Réunions trimestrielles de l'OFAG

Marti R. / Oesch Ch., Zollikofen

Président

Käser A., Burgdorf

Membres

Métivier C., Penthalaz

Membres

Zimmermann R., Nebikon

Membres

Commission pour le lait pour veaux

Tellenbach R., Herzogenbuchsee

Président

Odermatt F., Auw

Membres

Rossier G., Penthalaz

Membres

Dr. Wysshaar M., Bützberg

Membres

Marti R. / Oesch Ch., Zollikofen

Membres

Commission „Guide de Bonnes Pratiques“, SFPS

Descloux D., Penthalaz

Président

Reinhard Ch., Burgdorf

Membres

Marti R. / Oesch Ch., Zollikofen

Membres

Schäublin H., Zollikofen

Membres

Représentation de la VSF dans les commissions

Agridea, Elevage et production de denrées animales de qualité

«Commission spécialisée consultative Service Sanitaire Bovin SSB»

Association suisse du monde du travail de la meunerie (AMTM), Zollikofen

Comité

Caisse de compensation des arts et métiers suisse

Comité

FEFAC, Bruxelles

Collège des Directeurs Généraux

Comité «Production Industrielle d'Aliments Composés »

KSGGV (Commission pour la sécurité et la protection de la santé aux niveaux du commerce et de la transformation des céréales)

Comité

Proviande

Groupe de travail «Qualité de viande porcine»

Réservesuisse genossenschaft, Berne

Administration,

Commission d'experts de la catégorie céréales,

Groupe d'accompagnement «Stratégie du stockage obligatoire»

Union suisse des arts et métiers (USAM)

Groupe de travail « Denrées alimentaires »

Suisse Tier (Foire spécialisée nationale concernant l'élevage des animaux de rente)

swiss granum, Berne

Comité

Commission «Marché – Qualité / céréales»

Groupe de travail «Sécurité alimentaire»

Commission technique «aliments pour animaux»

Participation auprès d'autres organisations

Agridea, Plattform Ackerbau - Grandes Cultures
PAG-CH, Lindau

Agriviva, Winterthur

Association mondiale pour l'aviculture (WPSA), groupe Suisse, Berne

Association suisse du monde du travail de la meunerie (AMTM), Zollikofen

Association Suisse pour les Systèmes de Qualité et de Management (SQS), Zollikofen

Association suisse des chefs-meuniers,
Frauenfeld

Association Suisse pour la Production Animale, Zoug

Bourse Suisse des Céréales Lucerne, Lucerne

FEFAC, Fédération Européenne des Fabricants
d'Aliments Composés, Bruxelles

Institut pour le management des associations Fribourg (VMI), Fribourg

Institut suisse pour la formation des chefs d'entreprise dans les arts et métiers, Berne

Internationale Forschungsgemeinschaft, Futtermitteltechnik e.V. (IFF), Brunswick (Allemagne)

Société Suisse d'Agronomie (SSA), Zollikofen

Société suisse de chimie alimentaire et environnementale (SSCAE), Berne

Société suisse de recherches sur la nutrition,
Berne

Suisseporcs, Sempach

Swiss granum, Berne

Union suisse des arts et métiers, Berne

Secrétariat de la VSF

Outre la VSF, le Secrétariat situé à la Bernstrasse 55 à 3052 Zollikofen est responsable de trois autres fédérations, à savoir la VGS (Fédération suisse des centres collecteurs), la KSGGV (Commission pour la sécurité et la protection de la santé aux niveaux du commerce et de la transformation des céréales) et l'AMTM (Association du monde du travail de la meunerie) ainsi que du suivi du SFPS (Swiss Feed Production System, Guide de Bonnes Pratiques pour la Fabrication d'Aliments pour Animaux). Une autre tâche importante concerne l'administration des deux bureaux sis à Zollikofen et Dietikon, qui sont la propriété de la VSF.

En décembre 2014, le Comité de la VSF a pris une décision concernant la succession de Rudolf Marti en tant que Directeur de l'Association. C'est ainsi que Christian Oesch, ingénieur diplômé en agriculture ETS, lui a succédé à partir du 1er mai 2015. Rudolf Marti est resté jusqu'à l'Assemblée générale de la VSF le 3 juillet 2015, pour clôturer des dossiers et former Christian Oesch à ses nouvelles tâches.

Oesch Christian

Directeur général
100%

Schäublin Heidi

Suppléant du Directeur
80%

Pajic Priska

Comptabilité
70%

Pfäffli Florence

Secrétariat
80%

Wyssmüller Corinne

Collaboratrice de projets
20%



Rudolf Marti, Directeur de la VSF de 1984 à 2015

Rudolf Marti a travaillé 38 ans au service de l'Association suisse des fabricants d'aliments fourragers, la VSF, et durant plus de 30 ans il en a assuré la direction avec succès. Le 3 juillet 2015, Ruedi a pris sa retraite bien méritée.

Ruedi Marti grandit dans une exploitation agricole à Schönbühl, situé sur le Plateau bernois. Après le «Gymnasium» à Berne, il fait des études à l'ETH Zurich et obtient son diplôme d'ingénieur agronome (option production végétale). Après ses années d'études, Ruedi part pour six mois au Canada et y travaille dans une exploitation agricole. A peine de retour au pays, on lui propose un poste auprès de la VSF en tant qu'assistant de la Direction. Une des ses premières tâches consistait à combattre ladite «Initiative sur les aliments fourragers» initiée par la Fédération des producteurs suisses de lait. Via une limitation des importations à l'époque très importantes d'aliments fourragers, la production de lait devait être restreinte.

Outre sa carrière professionnelle très diversifiée et réussie, Ruedi Marti a également connu une très belle carrière en tant que sportif de très haut niveau. En 1968, il remporte le championnat suisse junior dans la discipline du saut à la perche. Grâce à l'athlétisme, Ruedi réussit une carrière sportive spectaculaire dans la discipline du bobsleigh. En 1976, il remporte la médaille d'argent avec l'équipe suisse de bobsleigh à quatre lors des Jeux Olympiques d'hiver à Innsbruck, ainsi que lors des championnats du monde en 1977 et 1978. Sa deuxième médaille d'argent olympique, il l'obtient avec la même équipe (Schärner, Bächli, Benz) en 1980 à St.

Maurice.

Durant la durée du mandat de Rudolf Marti l'agriculture ainsi que l'industrie des aliments composés ont connu des bouleversements fondamentaux et un important changement structurel. Ruedi Marti n'a cessé de se battre et de négocier avec persévérance et adresse pour défendre les intérêts de la filière. En sa qualité de Directeur de l'Association, il était en mesure de soulever des questions inconfortables et de défendre une attitude critique, toujours dans le but d'assurer un secteur agricole sain et une industrie des aliments composés robuste. Sa façon directe et ouverte d'aborder les choses lui a permis de se faire respecter et de se faire entendre auprès des partenaires de la branche, mais aussi dans les milieux politiques, agricoles et administratifs.

Au cours de son mandat, le Secrétariat de la VSF a également vécu des changements radicaux. Après l'abandon de la production de prémélanges pour des raisons économiques durant les années 80, le laboratoire CELAB AG qui appartenait à l'association a dû être externalisé fin des années 90. Les locaux ainsi libérés ont été adroitement reconvertis en logements et locaux commerciaux. Grâce à sa planification stratégique, les bureaux de la VSF sont aujourd'hui dans un état irréprochable et économiquement rentables.

Pendant la durée de ses fonctions, Ruedi Marti a connu quatre Présidents et un total de 39 membres de Comité. Il a également siégé au sein de différents comités de la FEFAC (Fédération Européenne des Fabricants d'Aliments

Composés) et son grand savoir et son énergie y ont toujours été très appréciés. En 1999, Ruedi Marti a organisé le Congrès de l'industrie des aliments composés à Berne qui a remporté un franc succès. Cet événement sous la devise «a new world for animal feed» avait notamment comme sujet-clé les négociations planifiées au niveau de l'OMC.

Nous renonçons sciemment à dresser l'inventaire détaillé de ses réussites professionnelles tellement la liste serait longue. Le grand investissement de Ruedi Marti jusqu'à l'Assemblée géné-

rale 2015 démontre parfaitement son engagement au profit d'une industrie prospère des aliments composés.

Le départ en retraite bien mérité de Ruedi Marti a été dignement fêté lors d'une cérémonie en août 2015. Les Membres de la VSF, le Comité et «son» Secrétariat tiennent à remercier Ruedi pour son engagement exceptionnel et infatigable et à lui souhaiter santé, bonheur et le meilleur pour l'avenir!



Liste des membres

Membres actifs

Président: CE Roland Eberle	Gerlikonstrasse 35		8500 Frauenfeld
Affolter Mühle + Transport AG	Bundkofen 475		3054 Schüpfen
Agrokommerz AG	Dorfstrasse 27		6196 Marbach
Allfarm	Weiermatt		4446 Buckten
Amrein Futtermühle AG	Industriestrasse 18		6203 Sempach-Station
backaldrin Suisse AG	Neumühlestrasse 40		8406 Winterthur
BV Landi March Genossenschaft	Bahnhofstrasse 65		8854 Siebnen
Calcium agro AG	Alfons-Aeby-Strasse 10		3186 Düringen
Ceracom AG	Getreide, Futtermittel und Erden	Postfach	4009 Basel
E. Zwicky AG	Schweiz. Schälmmühle	Hasli	8554 Müllheim-Wigoltingen
Egli Mühlen AG	Schürmatte 4		6244 Nebikon
Erbo AG	Industriestrasse 17	Postfach 186	4922 Bützberg
Eric Schweizer AG	Postfach 150		3602 Thun
Gefu Oberle Gruppe	Huebmatstr. 4		6221 Rickenbach
Grüninger Willi AG	Mühle	Bünterriet / PF 43	8890 Flums
Häusermann T. + M.	Oberdorfstr. 33		5707 Seengen
Herbonis Animal Health GmbH	Malzgasse 9		4001 Basel
Hofmann Nutrition AG	HOKOVIT-Produkte für Tierernährung	Industriestrasse 27	4922 Bützberg
Knecht Mühle AG	Oberdorf 123		5325 Leibstadt
Kofmel Kurt	Mühle + Futtermittel	Mühleweg 1	4543 Deitingen
KRONI Locher & Co. AG	Bafflesstrasse 5		9450 Altstätten
Kunz Kunath AG	Kirchbergstrasse 13	Postfach 1282	3401 Burgdorf
Künzle Farma AG	Bahnhofstrasse 1		8587 Oberaach
Leibundgut AG	Schlossstrasse 27b		3550 Langnau
Lüdi & Cie	Walkestrasse 3A	Postfach 470	4950 Huttwil
Lüscher Neumühle GmbH	Dickstrasse 2	Postfach 168	8215 Hallau

Marstall AG	Weihergasse 23		4538 Oberbipp
Meliofeed AG	Mühlenwerke	Mühleweg 2 - 4	3360 Herzogenbuchsee
Meyerhans Mühlen AG	Mühlen	Industriestrasse 55	8570 Weinfelden
Moulin agricole de Corcelles le Jorat	p.a. Monsieur Gilbert Ramuz		1082 Corcelles-le-Jorat
Moulin de l'Oie			1279 Bogis-Bossey
Moulin de la Plaine Société Coopérative	Rte de la Plaine 14		1283 La Plaine
Moulin de la Vaux SA	Chemin du moulin de la Vaux		1170 Aubonne
Moulin de Péroset, Fiezs/Grandson	et Centre Collecteur	Péroset	1420 Fiezs/Grandson
Moulin de Romont SA	Imp. de la Maladaire 11		1680 Romont
Mühle Aeby Werner	Solothurnstrasse 41		3422 Kirchberg
Mühle Burgholz	Burgholz 14		3753 Oey-Diemtigen
Mühle Fischer AG	Mühlegasse 3		2576 Lüscherz
Mühle Heinz Kohler AG			3513 Bigenthal
Mühle Rytz AG	Agrarhandel und Bioprodukte	Unterdorfstrasse 29	3206 Biberen
Mühle Visp AG	Gewerbestrasse 9		3930 Visp
Multiforsa AG	Industriestrasse 9	Postfach 92	5644 Auw
Nebiker Hans AG	Hauptstrasse 1		4450 Sissach
Neumühle Rickenbach GmbH	Neumühle		6221 Rickenbach
Niederhäuser AG	Futterwerk	Station-West 1	6023 Rothenburg
Pancosma SA	Voie de Traz 6		1218 Grand-Saconnex
PAVESCO AG - TWYDIL	Elisabethenstrasse 54		4010 Basel
Profutter AG	Steinen 60M		3534 Signau
Protector SA	Zone Industrielle 4		1522 Lucens
Provimi Kliba SA	Route des Treize Cantons 2A		1522 Lucens
Stadtmühle Schenk AG	Güterstrasse 54	MALOSA Futter / PF 1564	3072 Ostermundigen
Strahm Mühle AG	Mehl- und Futtermühle	Mühletalstrasse 24	3110 Münsingen
Vital AG	Industriestrasse 30		5036 Oberentfelden
Wahrenberger Urs	Mühle Lamperswil		8556 Lamperswil
Weibel & Co. AG	Wydenmühle 4		6248 Alberswil

Membres correspondants

Agrokorn AG	Industriestrasse 6		9220 Bischofszell
Alltech Biotechnology Schweiz GmbH	Frutigenstrasse 25		3600 Thun
Alltech Biotechnology Schweiz GmbH	Geschäftseinheit Emrovit	Unterdorf 6	6262 Langnau b. Reiden
Alpiq Prozessautomation AG	Webereiweg 6		4802 Strengelbach
BASF SE	E-ENE/LA - F31	Chemiestrasse 22	D-68623 Lampertheim
BiOMill AG	Mühleweg 2		3360 Herzogenbuchsee
Bühler AG	Gupfenstrasse 5		9240 Uzwil
Cerador AG	Bernstr. 12		3312 Fraubrunnen
Delimpex AG	Eichenstrasse 11		8808 Pfäffikon
DSM Nutritional Products Europe Ltd	P.O. Box 2676		4002 Basel
Eurofins Scientific AG	Parkstrasse 10	Postfach 30	5012 Schönenwerd
Florin AG	Hofackerstrasse 54		4132 MuttENZ
FUGA Getreide AG	Sempacherstrasse 5	Postfach 2	6002 Luzern
Granosa AG	Poststrasse 15		9000 St. Gallen
Heinz & Co. AG	Eisengasse 15		8008 Zürich
Interferm AG	Industriestrasse 19		6260 Reiden
Karr AG	Baarerstrasse 69		6302 Zug
KM Commodities AG	Mattstrasse 18	Postfach 308	6052 Hergiswil
Lagerhaus Lohn Maison Virchaux AG	Solothurnstrasse 3	Postfach 314	4573 Lohn
MABESA GmbH	Blumenwiesstrasse 6		9220 Bischofszell
Monsanto Agrar Deutschland GmbH	Vogelsanger Weg 91	Postfach 10 38 53	D-40470 Düsseldorf
NAVETA AG	Werkstrasse 9		5070 Frick
Provet AG	Abteilung Tierernährung	Gewerbestrasse	3421 Lyssach
Sildamin SA	Grenzweg 7		5610 Wohlen
Swiss Feedvalor AG	c/o Centravo AG	Industriering 8	3250 Lyss
TRINOVA Handel+Marketing AG	Postfach 343		8855 Wangen SZ
WEBER & HERMANN AG	Räffelstrasse 24		8045 Zürich
Wessling AG	Werkstrasse 27		3250 Lyss
WydenZentrum AG	Wydenmühle 4		6248 Alberswil
Zoetis Schweiz GmbH	Schärenmoosstr. 99		8052 Zürich



VEREINIGUNG SCHWEIZERISCHER FUTTERMITTELFABRIKANTEN
ASSOCIATION SUISSE DES FABRICANTS D'ALIMENTS FOURRAGERS

Bernstrasse 55 Postfach 737 CH-3052 Zollikofen www.vsf-mills.ch